

Bilan des activités réalisées 2018-2022

Planification économique conjointe,
Stratégie Accélérer Montréal et plans
de relance économique mis en œuvre
en contexte de pandémie

31 mars 2022





Faits saillants

Contexte économique 2018-2022

Rappel de la planification économique conjointe et de la Stratégie Accélérer Montréal (2018-2022)

PLANIFICATION ÉCONOMIQUE CONJOINTE (PEC)

STRATÉGIE ACCÉLÉRER MONTRÉAL ET SES PLANS D' ACTIONS

LES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE ACCÉLÉRER MONTRÉAL

MESURES D'URGENCE ET PLANS DE RELANCE

Bilan de la Planification économique conjointe

01 OBJECTIFS ET PORTÉE

02 SUIVI DE LA STRATÉGIE ACCÉLÉRER MONTRÉAL

1	APPUYER UN RÉSEAU PERFORMANT	24
1.1	Suivi des résultats	24
1.2	Initiatives phares	26
1.3	Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs	30
1.4	Cadre financier	32
2	DYNAMISER LES PÔLES ÉCONOMIQUES	33
2.1	Suivi des résultats	33
2.2	Initiatives phares	36
2.3	Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs	43
2.4	Cadre financier	45
3	STIMULER L'ENTREPRENEURIAT	46
3.1	Suivi des résultats	46
3.2	Initiatives phares	48
3.3	Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs	53
3.4	Cadre financier	55

2	4	MISER SUR LE SAVOIR ET LE TALENT	56
	4.1	Suivi des résultats	56
	4.2	Initiatives phares	58
	4.3	Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs	62
	4.4	Cadre financier	63
8	5	PROPULSER MONTRÉAL À L'INTERNATIONAL	64
	5.1	Suivi des résultats	64
	5.2	Initiatives phares	65
	5.3	Conformité de la mise en œuvre	66
	5.4	Cadre financier	67
13		PLAN D' ACTION EN DESIGN (CRÉER MONTRÉAL) – UN PLAN TRANSVERSAL	68
		Suivi des résultats	68
		Initiatives phares	68
		Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs	69
		Cadre financier	70

03 ÉVALUATION DES MESURES

D'URGENCE ET PLANS DE RELANCE

71	1	MESURES D'URGENCE	71
	1.1	Portrait des mesures	71
	1.2	Résumé des réalisations	72
73	2	PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE PHASE 1	73
	2.1	Portrait des mesures	73
	2.2	Résumé des réalisations	75
77	3	PLAN DE LA PÉRIODE DES FÊTES	77
	3.1	Portrait des mesures	77
	3.2	Résumé des réalisations	78
80	4	PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE PHASE 2	80
	4.1	Portrait des mesures	80
	4.2	Résumé des réalisations	82

04 BILAN FINANCIER 2018-2022

Autres projets structurants

Vers des stratégies renouvelées

Conclusion

Bibliographie

Table des matières

Faits saillants

Bilan de la Planification économique conjointe

La Ville de Montréal fait le bilan de la Planification économique conjointe (PEC) avec le gouvernement du Québec. Il s'agit de la première planification conjointe depuis l'obtention du statut de métropole par Montréal en 2017. Le bilan 2018-2022 est très positif et démontre la proactivité ainsi que l'efficacité des mesures mises en place par la Ville pour renforcer le développement économique de Montréal.

Cette planification s'inscrit dans un contexte très particulier: une période de croissance économique sans précédent. À cet égard les actions mises en place dans la Stratégie Accélérer Montréal visaient à renforcer le tissu économique de Montréal dans une perspective de transition écologique et d'inclusion sociale. Ensuite, en raison de la pandémie de la COVID-19, les mesures ont rapidement été adaptées pour offrir un soutien immédiat à l'ensemble des acteurs de l'écosystème en déployant notamment des mesures d'urgence et des plans de relance. Grâce à la collaboration du gouvernement du Québec, la réactivité de la Ville a contribué à la résilience économique de Montréal.

De 2018 à 2022, la Ville de Montréal a disposé de près de 600 M\$ pour le soutien au développement économique dont 150 M\$ dans le cadre de la PEC. La Stratégie Accélérer Montréal (2018-2022) et ses 8 plans, les mesures d'urgence, et les plans de relance menés par la Ville ont permis la réalisation de ces actions.



© Pincette – Tourisme Montréal

Stratégie Accélérer Montréal

LES INITIATIVES¹ DÉPLOYÉES DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE ACCÉLÉRER MONTRÉAL (LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL 2018-2022) AVAIENT POUR OBJECTIF D'APPUYER LA VISION D'UN «MONTRÉAL VECTEUR D'INNOVATION, DE TALENTS ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENTREPRENEURIAL, INTERNATIONAL, DURABLE ET SOCIAL». PLUSIEURS ORIENTATIONS ONT PERMIS LA RÉALISATION D'INITIATIVES STRUCTURANTES.



01

Appuyer un réseau performant en développement économique

Le développement économique d'une ville doit pouvoir s'appuyer sur un réseau de soutien de ses acteurs économiques performant. C'est pourquoi le **renforcement des expertises sectorielles des PME MTL** permet d'améliorer l'offre de service par exemple en commerce de détail, en commercialisation des innovations, en développement industriel et durable, en économie sociale et en logistique du commerce électronique. Autant de créneaux qui ont pu bénéficier de la création de nouveaux fonds (prêts et subventions) pour soutenir les entreprises. D'autre part, le développement économique doit être stratégique et s'appuyer sur des secteurs à fort potentiel de développement. La Ville joue un rôle clé avec des **partenariats stratégiques** qui permettent d'appuyer des projets porteurs dans les secteurs à fort développement (ex. : Complexe d'innovation et de commercialisation [CIC] Manufacturier 4.0, CIC Sciences de la vie, projets pilotes de livraison urbaine).

02

Dynamiser les pôles économiques

Afin de dynamiser les pôles économiques, une vision commune et collaborative à l'échelle de la Ville était nécessaire. Plusieurs initiatives ont permis de développer cette vision en y incluant les notions de transition écologique et de résilience. Par exemple, le **Fonds**

en économie circulaire vise à accélérer la transition vers l'économie circulaire dans les secteurs de l'agroalimentaire, du recyclage et de la valorisation des ressources et de l'écoconstruction. La mobilité étant une composante critique du dynamisme économique, plusieurs projets ont permis d'optimiser le transport des personnes ou des marchandises, comme **Colibri**, un service de livraison abordable et écologique pour les commerces, permettant de remplacer les camions de livraison par des vélos cargos électriques lors du dernier kilomètre de la livraison. Plusieurs programmes ont permis de maintenir et de développer la vitalité commerciale de la Ville. Pour n'en nommer qu'un, le **Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs** a permis aux commerçants de recevoir une subvention correspondant à la baisse de leur bénéfice brut.

03

Stimuler l'entrepreneuriat

Plusieurs initiatives structurantes ont permis à la Ville de stimuler l'entrepreneuriat. Parmi les plus rayonnantes, citons **Expo Entrepreneurs**, un événement qui se veut le plus grand rassemblement d'entrepreneurs au Québec et qui est destiné à faire la promotion des services de soutien et d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Aussi, **l'appel à projets «Accélérer l'entrepreneuriat»** visant à soutenir des projets concrets permettant de faciliter l'accès des clientèles prioritaires à l'entrepreneuriat (femmes, jeunes, immigrants) est un autre exemple d'initiative ayant eu de réelles répercussions sur les entrepreneurs. Concernant l'économie sociale, le **Parcours Impact 8 (volet Collision)**, permettant

¹ Une initiative correspond généralement à un projet initié par la Ville de Montréal qui est mené par un acteur de soutien à l'écosystème économique ou mené conjointement par la Ville et un ou plusieurs partenaires.



à de jeunes entreprises sociales en période de précommercialisation de démarrer leur aventure entrepreneuriale, a eu des retombées positives tangibles sur les entreprises d'économie sociale qui font rayonner Montréal dans ce secteur.

04 Miser sur le savoir et le talent

Parmi les grandes réalisations mises en place par la Ville pour appuyer le savoir et le talent, notons d'abord le **Carrefour de la recherche urbaine de Montréal (CRUM)** qui a pour mandat de faire émerger des projets innovants issus de la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur (ÉES), le milieu de la recherche et la Ville de Montréal. Elle a aussi poursuivi l'initiative **SÉRI Montréal (Synergie Émergente Recherche Industrie/Institution)** qui consiste à mettre en relation des experts de différents secteurs, ainsi que l'**appel à projets «Accélérer les talents»**. Ce dernier appel à projets a permis la mise en œuvre de projets novateurs visant le développement des compétences, la requalification et le rehaussement des compétences des travailleurs fragilisés.

05 Propulser Montréal à l'international

Dans le but de faciliter l'internationalisation des entreprises montréalaises et de renforcer le rayonnement économique de Montréal à l'international, la Ville a mis en place différentes initiatives, dont deux missions économiques phares. L'une est la **mission économique au Japon**, qui a regroupé une quarantaine de participants des milieux économique, politique, académique, touristique et culturel en juin 2018. L'autre est la **mission économique en Californie** tenue en novembre la même année sous le thème «Accélérer le développement des secteurs du cinéma et de la télévision et de la mobilité durable». Cette mission a eu des retombées économiques importantes. En effet, 8 studios américains ont tourné une dizaine de projets à Montréal (5 séries et 5 films) totalisant des revenus estimés à près de 118 M\$.

Dans le cadre des plans de relance, la Ville a aussi mis en œuvre des activités de maillage et B2B virtuelles permettant de créer des opportunités d'affaires pour les entreprises montréalaises avec des villes à l'étranger sous le nom **Affaires en Tandem**.

Mesures d'urgence et plans de relance

DEPUIS MARS 2020, LES ACTIVITÉS DE LA VILLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SE POURSUIVENT DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE. LA VILLE A AINSI IMMÉDIATEMENT REDIRIGÉ SES PRIORITÉS VERS LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES D'URGENCE ET DE RELANCE POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MONTRÉLAISE. AU FIL DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE, LA VILLE A PLANIFIÉ ET MIS EN PLACE DES MESURES AFIN D'APPUYER LA REPRISE ET LA RELANCE DE MONTRÉAL.

Mesures d'urgence – 6 M\$ (de mars à juillet 2020)

En complémentarité avec les programmes annoncés par les gouvernements du Québec et du Canada au début de la crise, la Ville a très rapidement déployé diverses mesures permettant aux entreprises, aux commerces et aux organismes à but non lucratif (OBNL) de faire face à la crise.

Parmi les mesures phares, soulignons la **Ligne Affaires Montréal** qui a pour objectif de répondre aux besoins d'information des commerçants et des entrepreneurs montréalais. Avec plus de 15 000 contacts réalisés avec les entreprises lors de la première année, cette nouvelle offre de service informe sur les mesures de soutien offertes par la Ville et fournit des informations générales sur les programmes d'aide de ses partenaires et des différents paliers gouvernementaux. Par l'intermédiaire de PME MTL, la Ville a également accordé **un moratoire de six mois sur le remboursement du capital et des intérêts** à toutes les entreprises privées et d'économie sociale qui détenaient des prêts des Fonds PME MTL, Fonds locaux de solidarité Montréal et Fonds Commercialisation des innovations. De plus, la Ville s'est engagée à assumer à ses frais les intérêts pendant cette période. Enfin, en complémentarité avec les mesures mises en place par les autres instances gouvernementales, une aide supplémentaire d'urgence a été développée pour soutenir des industries ciblées, comme le commerce de proximité et les industries créatives et culturelles.

Mesures de relance économique Phase 1 – Une impulsion pour la relance, agir maintenant – 22 M\$ (juillet 2020)

Afin de bien soutenir l'écosystème, la Ville a mis en place 20 mesures, qui représentent un investissement total de près de 22 M\$, grâce à la PEC avec le gouvernement du Québec. Organisées en 4 axes, ces mesures ont été déployées dans un horizon de 6 mois et ont jeté des bases structurantes pour le long terme.

Ce plan vise trois objectifs: stabiliser et soutenir l'économie à court terme, réinventer le développement économique de la métropole et mobiliser tous les partenaires pour que ce développement soit vert et inclusif.



Plan du temps des Fêtes – Agir maintenant: l'achat local au cœur cœur de nos actions – 6 M\$ (décembre 2020)

Puisque le temps des Fêtes est névralgique pour les commerçants montréalais traversant une crise sanitaire sans précédent, de concert avec les sociétés de développement commercial et les associations commerciales, la Ville a mis en place six mesures concrètes afin d'inciter la population à encourager les commerces locaux montréalais pendant cette période.

Ce plan comprend des mesures pour l'achat local, la livraison urbaine, les heures d'ouverture, le stationnement, l'animation et l'aménagement ainsi qu'une bonification du Fonds de consolidation des activités commerciales.

Plan de relance économique Phase 2 – Agir maintenant pour préparer la relance – 60 M\$ (décembre 2020)

Afin de maintenir le cap face à la pandémie, la Ville a mis en place une deuxième phase du plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise en 2021. Ce plan doté d'un investissement de 60 M\$ est articulé autour de 10 mesures. Il s'échelonne sur une année et vise à soutenir des secteurs particulièrement fragilisés par la crise, à poser les bases d'une relance verte, résiliente et inclusive ainsi qu'à mobiliser tous les partenaires autour de la relance de la métropole.

Des mesures favorisant la survie des entreprises les plus fragilisées ont été renforcées grâce à des projets de soutien à la vitalité des rues commerciales (aménagements, outils, subventions aux commerçants, subventions aux sociétés de développement commercial, etc.). D'autres mesures visaient à préparer la relance économique et la transition vers une économie plus résiliente, verte et inclusive. Parmi ces mesures, on compte : le soutien à l'émergence et à l'essor de l'agriculture urbaine commerciale, le soutien aux entreprises d'économie sociale pour l'acquisition et la rénovation de leurs bâtiments dans le cadre d'un nouveau programme et le soutien au développement des compétences ainsi que des stratégies pour combler les besoins des entreprises, notamment par l'intégration au marché du travail de personnes issues de milieux plus vulnérables.

Plan de relance pour le centre-ville (2021): 25 M\$ de mesures de soutien

Le centre-ville, dont un grand nombre d'emplois sont propices au télétravail, a connu une forte baisse d'achalandage et a été particulièrement affecté par la crise sanitaire. Pour appuyer ce secteur névralgique, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont dévoilé un plan de 25 M\$ afin de le redynamiser.

Le gouvernement du Québec a investi 15 M\$ et la Ville de Montréal 10 M\$ dans la mise en place d'actions concrètes à court terme pour repenser la vocation du centre-ville. Ce plan comprend plusieurs initiatives en matière d'aménagement urbain, d'animation, de promotion et de subventions aux commerces et à la petite entreprise.

L'approvisionnement comme levier de développement des entreprises

La Ville de Montréal est un important donneur d'ordre au Québec. À ce titre, elle peut jouer un rôle stratégique dans la relance et adapter ses politiques d'approvisionnement afin de soutenir une reprise verte et inclusive et pour favoriser la résilience de l'économie. La Ville a donc lancé un grand chantier en accéléré permettant d'optimiser ses pratiques et de soutenir ses entreprises par l'achat local et responsable.

La Ville a aussi procédé à l'adoption d'une nouvelle Politique d'approvisionnement responsable qui apporte de nouveaux éléments en matière d'approvisionnement local et responsable. Cette politique permet aux PME – qui représentent 99 % des entreprises à Montréal – d'avoir plus facilement accès à ses marchés publics. Elle favorise également les entreprises d'économie sociale ainsi que les fournisseurs locaux émergents et issus de la diversité. Montréal souhaite ainsi faire affaire avec des entreprises responsables qui réduisent leur empreinte écologique, sans pour autant exclure ses fournisseurs habituels.

Quelle suites

Vers des stratégies renouvelées 2022-2030 pour le développement économique

Alors qu'un retour à la normalité semble se dessiner et que certaines tendances comme la transition écologique et l'inclusion prennent de plus en plus d'ampleur, la Ville de Montréal entend poursuivre sa collaboration avec le gouvernement du Québec en ce qui concerne la Planification économique conjointe pour :

- Établir une stratégie de développement économique 2022-2030 pour relancer et transformer l'économie montréalaise à plus long terme
- Soutenir et accompagner le centre-ville. La stratégie renouvelée pour le centre-ville 2022-2030 jettera les bases du développement économique futur du cœur de la métropole afin de réussir la transformation de ce secteur névralgique selon les principes de résilience, de transition écologique et d'inclusion

2022-2030

Contexte économique 2018-2022

Une stratégie élaborée dans un contexte de croissance sans précédent

Performance record

Au cours de la dernière décennie, Montréal a été marquée par une effervescence et un dynamisme impressionnant sur le plan économique. En plus de bien performer en 2019, plusieurs indicateurs économiques de l'agglomération ont atteint des niveaux records. À titre d'exemple, le marché du travail a connu sa meilleure performance avec près de 1,1 million de personnes détenant un emploi².

L'agglomération de Montréal a également enregistré entre 2016 et 2019 une croissance remarquable et supérieure à celle de l'ensemble du Québec.



Population
5 %
par rapport à 3 %
pour l'ensemble
du Québec³



PIB réel
11 %
par rapport à 9 %
pour l'ensemble
du Québec⁴



Emploi
11 %
par rapport à 6 %
pour l'ensemble
du Québec⁵



Investissements
46 %
par rapport à 32 %
pour l'ensemble
du Québec⁶

2 Source: Institut de la statistique du Québec.

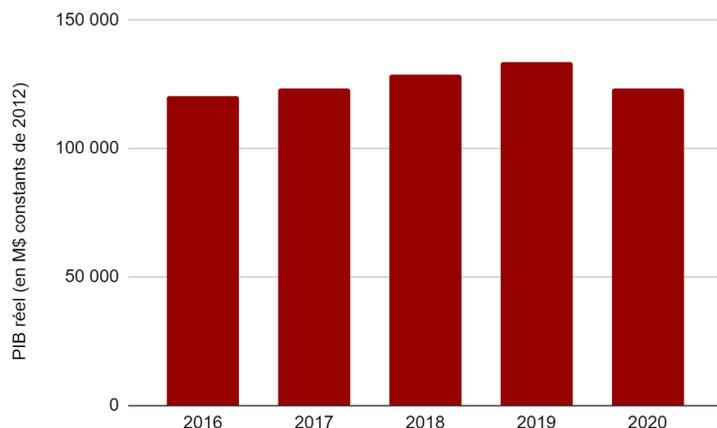
3 Source: Institut de la statistique du Québec.

4 Sources: Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, tableau 36-10-0223-01.

5 Source: Institut de la statistique du Québec.

6 Source: Institut de la statistique du Québec.

ÉVOLUTION DU PIB RÉEL DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL DE 2016 À 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Note : Le PIB de 2020 est estimé à partir du taux de croissance du PIB de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal du Conference Board du Canada.

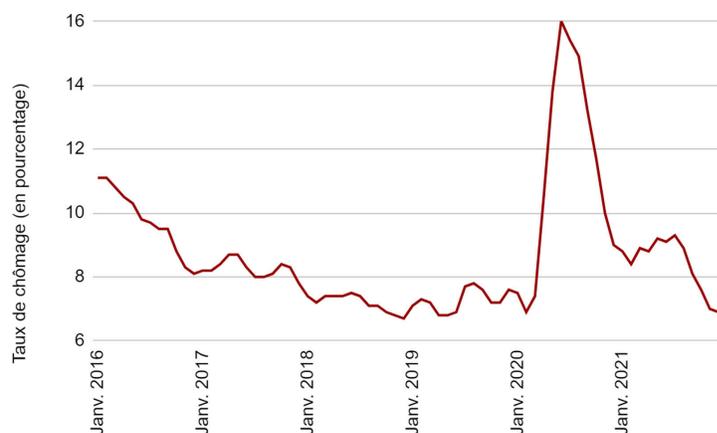
Un élan ralenti par la crise de la COVID-19

La mise sur pause de l'économie

L'arrêt des activités économiques non essentielles et les mesures sanitaires ont eu des répercussions importantes et sont venus mettre un frein à la performance économique record que connaissait la métropole. Au cours des deux dernières années, ces répercussions se sont fait directement ressentir sur l'ensemble de l'économie montréalaise.

La suspension des activités au début de la pandémie pour les secteurs jugés non essentiels s'est notamment traduite par une chute historique de l'emploi dans l'agglomération de Montréal. En juin 2020, au pire de la crise, le taux de chômage a grimpé jusqu'à 16 % et on estime le nombre d'emplois perdus à près de 156 600 durant cette période⁷.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL DE 2016 À 2021



Source : Institut de la statistique du Québec.

⁷ Source : Institut de la statistique du Québec.

Des effets asymétriques

Alors que certains secteurs comme les services professionnels et la finance ont eu de la facilité à s'adapter en ayant notamment recours au télétravail et à la numérisation des opérations, d'autres secteurs ont éprouvé des difficultés. Parmi ces secteurs, le commerce de détail, les industries culturelles et créatives, l'hébergement et la restauration ont été très affectés. Il faut également noter que certains de ces secteurs subissent encore des effets de la crise. D'autres industries, comme le secteur manufacturier et celui de la construction ont aussi connu des difficultés en début de crise, mais elles ont rapidement adapté leurs pratiques et repris le cours de leurs activités.

Les effets asymétriques entre les secteurs économiques touchent aussi la main-d'œuvre. Déjà présente avant la crise, la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs a été exacerbée au cours des deux dernières années. Le taux de postes vacants dans l'agglomération de Montréal est passé de 3,3 % au premier trimestre de 2020 à 5,6 % au troisième trimestre de 2021, soit une hausse de 2,3 % pour la période⁸.

Les répercussions de la pandémie se sont fait sentir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal. Certains secteurs géographiques ont toutefois connu des contrecoups qui leur sont propres. C'est le cas notamment du centre-ville de Montréal qui est un secteur économique névralgique pour la métropole. À lui seul, ce secteur⁹ compte pour environ 15 % des entreprises¹⁰ et 33 % des emplois¹¹ de l'agglomération de Montréal. Avec une forte concentration d'emplois propices au télétravail et la présence de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, le centre-ville a vu disparaître la majeure partie de sa clientèle. L'adoption massive du télétravail ainsi que l'absence des étudiants et des touristes limitent encore aujourd'hui la reprise durable des activités commerciales et touristiques dans ce secteur.

Enfin, la crise de la COVID-19 est venue exacerber les inégalités¹², en touchant de façons plus importantes les employés les moins bien rémunérés et en isolant des populations vulnérables peu outillées pour affronter à la crise.

Des tendances qui se sont accélérées

En plus de ces enjeux, les entreprises et les acteurs du développement économique montréalais doivent composer avec de nouvelles réalités et des tendances de fond qui se sont accélérées. La pandémie de la COVID-19 a entre autres transformé les habitudes de consommation (plus grand engouement pour l'achat local et l'achat en ligne), les interactions sociales, l'organisation du travail (télétravail et numérisation de l'économie) ainsi que l'ensemble de la vie économique. Enfin, il ne faut pas oublier les changements climatiques qui constituent une réelle menace à la stabilité économique et sociale, qui nécessite une transformation en profondeur de nos façons de faire.

Ces tendances représentent à la fois des menaces et des occasions à saisir pour les entreprises. Elles offrent aussi la possibilité de repenser ou réviser les modèles d'affaires.

8 Source : Statistique Canada.

9 Ce secteur correspond au territoire utilisé dans l'étude de PwC : « Impacts de la COVID-19 sur les centres-villes des six villes les plus importantes au Canada ».

10 Source : Statistique Canada, Registre des entreprises.

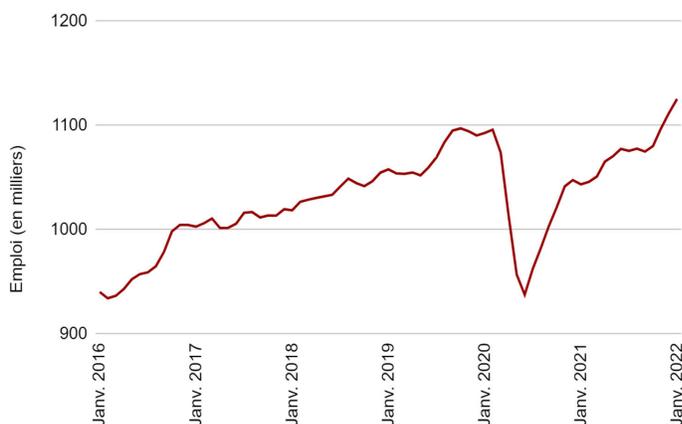
11 Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Produit personnalisé selon le lieu de travail.

12 Source : Observatoire des inégalités. Les populations moins nanties pendant la pandémie : résultats de sondage (décembre 2021).

Montréal est bien positionnée

En fin d'année 2021, le marché du travail de l'agglomération était revenu à des niveaux d'avant crise. En décembre, le taux de chômage ne s'élevait qu'à 6,9 %, en deçà du taux de 7,8 % enregistré dans l'agglomération en décembre 2019. Avec 1 111 900 emplois, Montréal a enregistré une croissance de l'emploi de 6,1 % par rapport à décembre 2020¹³.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL DE 2016 À 2021



Source: Institut de la statistique du Québec.

En 2020, le nombre d'établissements d'affaires a vu une légère augmentation pour s'établir à 64 073¹⁴. Un recul du nombre de faillites commerciales a également été observé, avec 345 faillites officialisées en 2020, soit 85 de moins qu'en 2019¹⁵.

Cette performance peut être expliquée par la proactivité de l'ensemble des paliers de gouvernement et de l'écosystème en développement économique. En effet, plus de 200 M\$ ont été investis par la Ville pour le soutien et la relance économique de Montréal. Le leadership fort de la Ville et l'appui des gouvernements ont permis de soutenir adéquatement les entreprises montréalaises.

C'est également en partie grâce à son économie diversifiée et à la présence de secteurs et de créneaux d'excellence que Montréal a su se montrer résiliente. L'attractivité de Montréal pour accueillir ces entreprises créatives et innovantes repose notamment sur le rayonnement et les liens noués avec les autres grandes métropoles, la présence de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, de centres de recherches, de grappes industrielles et un bassin de talents exceptionnels.

Cette attractivité se traduit aussi par l'intérêt des investisseurs immobiliers canadiens et internationaux pour Montréal et son centre-ville. Les récentes transactions dans le secteur de l'immobilier des bureaux (Tour KPMG, Place Gare Viger, Maison Manuvie) montrent l'intérêt des investisseurs canadiens et internationaux pour des immeubles de bureaux de qualité. Au troisième trimestre de 2021, les investissements dans l'immobilier de bureaux se chiffraient à 614 M\$ comparativement à 136 M\$ un an plus tôt (T3 2020)¹⁶.

Les experts économiques s'entendaient pour dire que Montréal, comme la majorité des économies avancées, après avoir connu une contraction en 2020, connaîtrait une forte croissance économique en 2021. Par la suite, au fur et à mesure que le rebond s'estompera, la croissance économique devrait retrouver un rythme plus normal¹⁷.

13 Source: Institut de la statistique du Québec.

14 Source: Statistique Canada, Registre des entreprises.

15 Source: Bureau du surintendant des faillites du Canada.

16 Source: CBRE.

17 Source: Desjardins, Études économiques.

Rappel de la Planification économique conjointe et de la Stratégie Accélérer Montréal (2018-2022)



Planification économique conjointe (PEC)

EN MARS 2018, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA VILLE DE MONTRÉAL ONT CONVENU D'UNE PLANIFICATION ÉCONOMIQUE CONJOINTE POUR LA PÉRIODE 2018-2022.

Il s'agissait de la première planification conjointe depuis l'obtention du statut de métropole par Montréal en 2017. La Ville et le gouvernement du Québec se concertaient et établissaient les orientations et les axes de développement économique dans le but de coordonner leurs actions pour le développement de la métropole.

Les **cinq grandes orientations** visées par la PEC sont:

01

Appuyer un réseau performant



03

Stimuler l'entrepreneuriat



05

Propulser Montréal à l'international



02

Dynamiser les pôles économiques



04

Miser sur le savoir et les talents



Dans le cadre de cette planification, le gouvernement du Québec et la Ville ont établi **quatre principes directeurs** pour encadrer la mise en œuvre des cinq orientations:

Cohérence et complémentarité

Partenariat et concertation

Effet de levier

Optimisation et efficience

Stratégie Accélérer Montréal et ses plans d'action

La Ville de Montréal a dévoilé, en avril 2018, sa stratégie de développement économique Accélérer Montréal (2018-2022) qui définit sa vision, ses cinq grandes orientations stratégiques en phase avec la PEC, ainsi que cinq secteurs prioritaires.

LA VISION

Montréal, vecteur d'innovation, de talents et de développement économique, entrepreneurial, international, durable et social.

LES 5 GRANDES ORIENTATIONS

01 Appuyer un réseau performant	02 Dynamiser les pôles économiques	03 Stimuler l'entrepreneuriat	04 Miser sur le savoir et le talent	05 Propulser Montréal à l'international
---	--	---	---	---

LES 8 PLANS D'ACTION

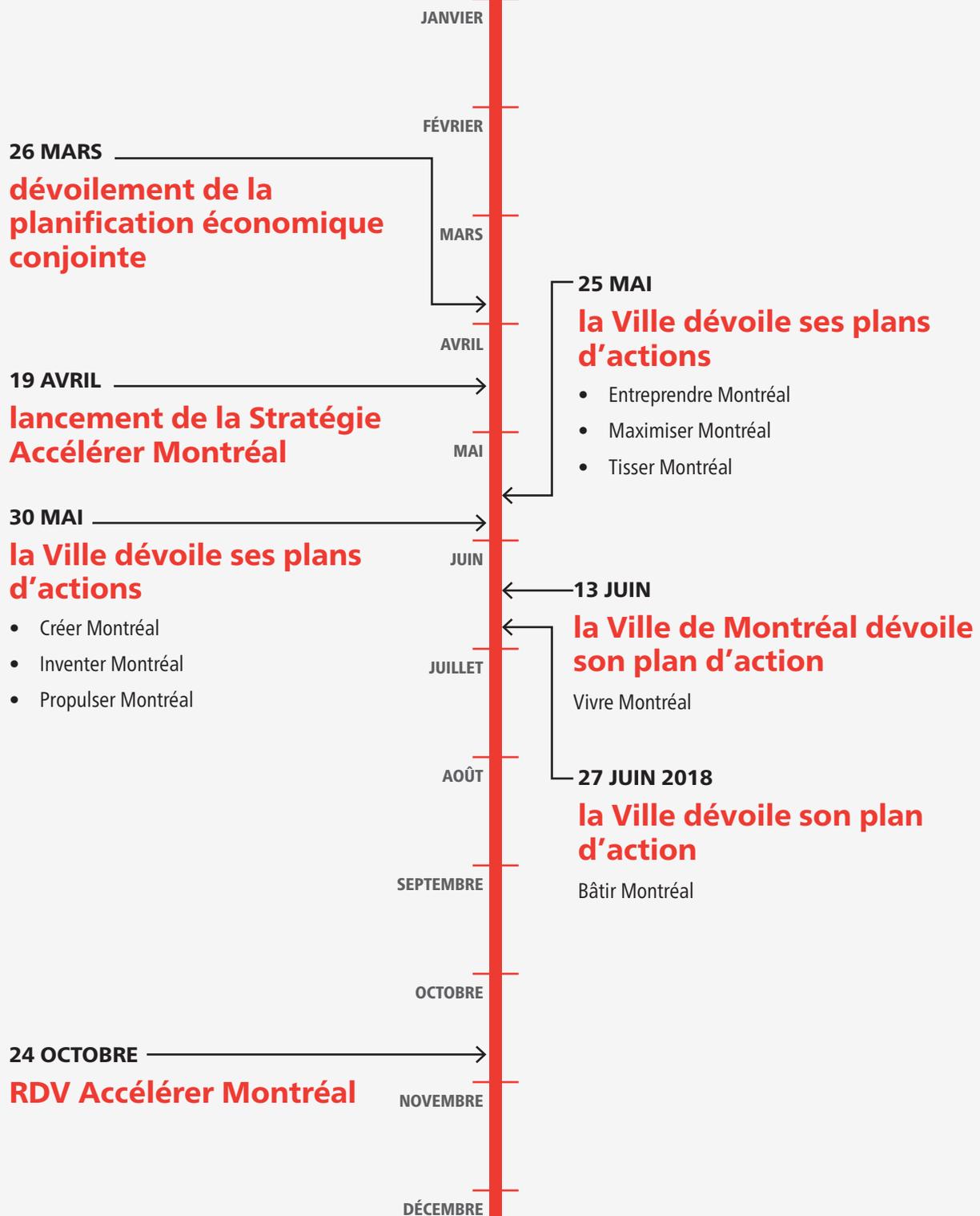
 Maximiser Montréal (Plan d'action pour un réseau performant)	 Bâtir Montréal (Plan d'action en développement économique du territoire)	 Entreprendre Montréal (Plan d'action en entrepreneuriat)	 Inventer Montréal (Plan d'action sur le savoir et le talent)	 Propulser Montréal (Plan d'action en affaires économiques internationales)
 Vivre Montréal (Plan d'action en commerce)	 Tisser Montréal (Plan d'action en innovation sociale)	 Créer Montréal (Plan d'action en design)		

LES 5 SECTEURS PRIORISÉS

Industries culturelles et créatives	Sciences de la vie et technologies de la santé	Transport et mobilité	Industrie numérique	Technologies propres
--	---	------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Cette stratégie mise sur un développement économique durable et social. De plus, l'urgence d'agir en matière de changements climatiques montre la nécessité de mettre l'accent sur la transition écologique dans l'ensemble des actions entreprises.

2018



2019

Les orientations de la Stratégie Accélérer Montréal

01

Appuyer un réseau performant

Un des enjeux identifiés en 2018 était la nécessité pour les entreprises de réagir de plus en plus rapidement pour s'adapter au rythme accru des changements de l'environnement et des modèles d'affaires. De plus, la multiplication du nombre d'organismes et d'initiatives en développement économique rendait difficile la coordination de chacun des acteurs et des projets sur le territoire de la Ville de Montréal. L'établissement du réseau PME MTL était un pas dans la bonne direction et permettait de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs.

De cette orientation a découlé le **plan d'action Maximiser Montréal** (Plan d'action pour un réseau performant). Ce plan a mis de l'avant trois priorités contribuant à :

- Assurer un virage client
- Optimiser les processus internes de la Ville de Montréal pour renforcer la productivité des services et des programmes en développement économique
- Renforcer l'écosystème montréalais en développement économique

02

Dynamiser les pôles économiques

Afin de limiter l'étalement urbain, d'optimiser l'utilisation du territoire et des infrastructures existantes, d'accélérer la transition écologique et d'intégrer la mobilité durable, une approche de développement intégrée du territoire est devenue essentielle. De plus, le secteur manufacturier en pleine mutation, avec l'avènement de l'automatisation et des nouvelles technologies, a mené la Ville à repenser le développement de ses zones industrielles.

De cette orientation a découlé les **plans d'action Bâtir Montréal** (Plan d'action pour le développement économique du territoire) et **Vivre Montréal** (Plan d'action en commerce). Ces plans ont mis de l'avant cinq priorités contribuant à :

- Transformer et densifier les zones industrielles en favorisant des aménagements de qualité et un cadre attractif
- Améliorer l'accessibilité et la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises dans les pôles d'emploi
- Assurer la complémentarité et la synergie industrielle, et bien mettre en évidence les atouts économiques du territoire
- Dynamiser les commerces de détail et de proximité

03

Stimuler l'entrepreneuriat

En dépit d'une augmentation des intentions de se lancer en affaires observée en 2018, prendre des mesures concrètes pour favoriser l'entrepreneuriat demeure un enjeu pour le Québec. Comptant sur un écosystème riche en PME, Montréal se devait d'encourager leur croissance, puisque près de la moitié d'entre elles comptent moins de cinq employés.

De cette orientation ont découlé les **plans d'action Entreprendre Montréal** (Plan d'action en entrepreneuriat) et **Tisser Montréal** (Plan d'action en innovation sociale). Ces plans ont mis de l'avant cinq priorités contribuant à :

- Stimuler la création d'entreprises
- Soutenir la croissance des PME
- Augmenter le taux de survie des entreprises et assurer la relève

04

Miser sur le savoir et talent

Dans le cadre de cette orientation, la Ville de Montréal voulait répondre à divers enjeux démographiques, d'accessibilité à la main-d'œuvre qualifiée et de commercialisation des innovations. Pour ce faire, elle a pu compter sur les secteurs de pointe de son territoire, l'écosystème d'innovation constitué notamment d'un solide réseau d'établissement d'enseignement supérieur, en plus d'utiliser des leviers ayant un effet multiplicateur sur l'économie.

De cette orientation a découlé le **plan d'action Inventer Montréal** (Plan d'action sur le savoir et le talent). Le plan a mis de l'avant trois priorités contribuant à :

- Renforcer les compétences de la main-d'œuvre pour améliorer la productivité de l'économie
- Assurer l'attraction et la rétention des talents
- Favoriser une adéquation entre les besoins des entreprises et la main-d'œuvre disponible

05

Propulser Montréal à l'international

Avec l'intégration économique mondiale et la rapidité des changements technologiques observés en 2018, les entreprises devaient être en mesure de s'adapter, de renforcer leur présence à l'international afin de croître et de demeurer concurrentielles et pérennes. Cela était encore plus important pour une petite économie ouverte comme Montréal. Son rayonnement comme place propice aux affaires devait également être renforcé.

De cette orientation a découlé le **plan d'action Propulser Montréal** (Plan d'action en affaires économiques internationales). Ce plan a mis de l'avant trois priorités contribuant à :

- Renforcer la notoriété de la Ville de Montréal comme place d'affaires
- Assurer le développement des entreprises montréalaises sur les marchés internationaux
- Attirer les investissements étrangers au sein de la métropole

Un Plan Transversal – Design

Les villes ont un devoir de qualité et d'exemplarité en design et en architecture lorsqu'elles interviennent sur leur territoire. Elles peuvent tirer profit de cette responsabilité en matière d'attrait et de compétitivité alors que la concurrence pour intéresser les investisseurs, les résidents et les touristes s'avère féroce. Le design a donc été identifié comme un puissant levier de croissance économique et de rayonnement international.

De façon transversale, le plan d'action **Créer Montréal** (Plan d'action en design) venait contribuer aux différents objectifs de la Stratégie Accélérer Montréal.

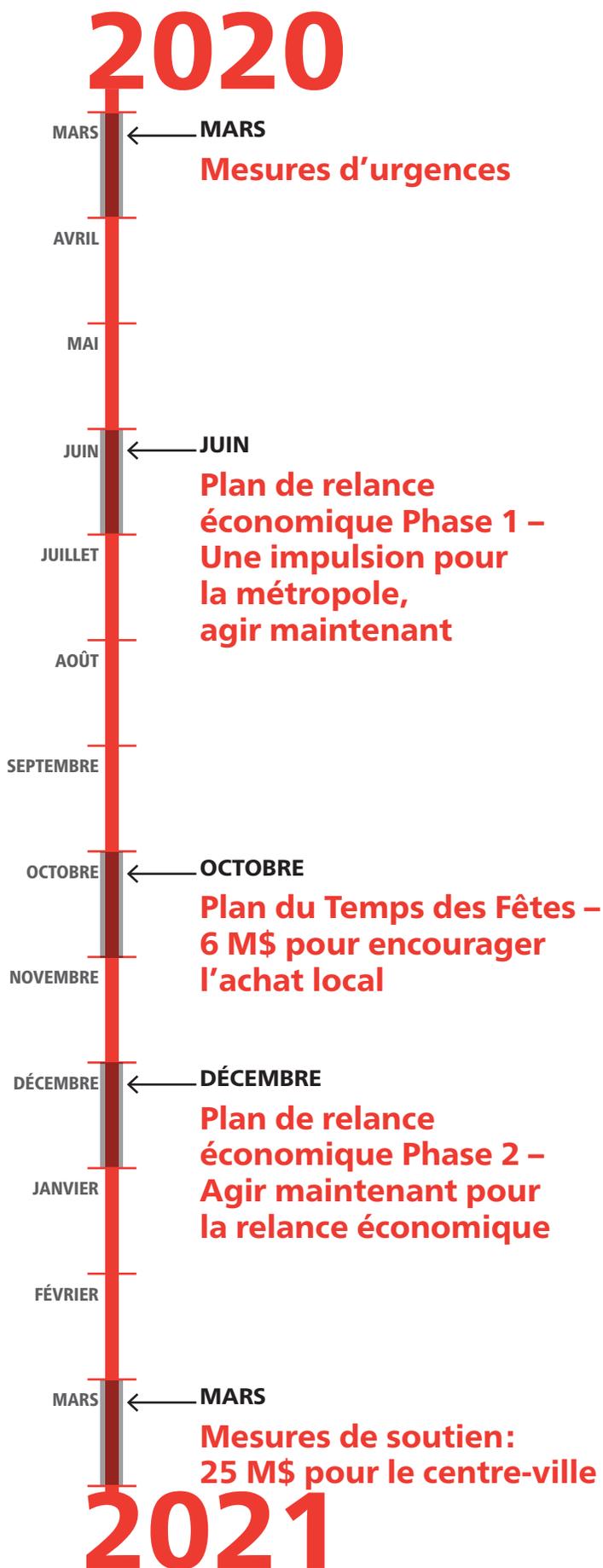


Mesures d'urgence et plans de relance

En 2020, avant le début de la pandémie, la Ville mettait en œuvre les actions de la Stratégie Accélérer Montréal. Toutefois, dès le déclenchement de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Ville a rapidement redirigé certains budgets de cette stratégie vers des mesures d'urgence et des plans de relance et a adapté la mise en œuvre de plusieurs de ses actions pour répondre à l'urgence afin d'accorder un soutien immédiat et adéquat aux acteurs et aux secteurs économiques les plus fragilisés par cette crise. Il est à noter que les objectifs poursuivis et les mesures développées dans ces plans s'inscrivent pour la plupart au sein des orientations de la Stratégie Accélérer Montréal et de la PEC.

D'autres initiatives de la stratégie ont aussi été poursuivies au cours de l'année, étant donné leur pertinence pour le développement économique de Montréal, et ce, même en temps de crise sanitaire et économique.

À noter que les versements des subventions liées aux différents programmes municipaux n'ont pas été affectés. Les contributions à nos organismes partenaires dans l'écosystème, qui représente plus de 50 M\$, ont également été maintenues.



Mesures d'urgence

En complémentarité avec les programmes annoncés par les gouvernements du Québec et du Canada au début de la pandémie, la Ville de Montréal a très rapidement déployé diverses mesures permettant de donner un soutien immédiat aux entreprises, aux commerces et aux OBNL afin de faire face à la crise.

La Ville a ainsi mis sur pied, le 20 mars 2020, la Ligne Affaires Montréal pour informer et orienter les commerçants et propriétaires d'entreprises touchées par la pandémie. Cette ligne se veut une référence en matière d'information sur le financement et l'accompagnement des entreprises montréalaises.

Les ententes contractuelles qui lient la Ville à ses partenaires d'affaires ont été analysées au cas par cas dans un esprit de collaboration et de flexibilité, afin de trouver des solutions qui favorisent, autant que possible, le maintien des engagements que ce soit, par exemple, en modifiant, en transformant ou en reportant certains projets.

La Ville de Montréal a également mis en place, en partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada, des aides financières directes sous forme de prêts octroyés par le biais du réseau PME MTL pour appuyer les entreprises montréalaises. Le gouvernement du Québec a notamment prêté 150 M\$ à la Ville de Montréal pour que le programme d'aide d'urgence des petites et moyennes entreprises (PAUPME) et son volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) soient déployés sur le territoire montréalais à travers le réseau PME MTL.

Plan de relance économique Phase 1

Pour appuyer la relance dans un contexte de crise sanitaire et économique, la Ville a annoncé en juin 2020 le plan de relance économique «Agir maintenant pour la relance». Cette première phase du plan de relance économique représentait un investissement de 22 M\$ et était établie en fonction d'un horizon de 6 mois, soit jusqu'à la fin de l'année 2020. Ce plan visait à soutenir l'économie de Montréal au moment où s'amorçaient les activités économiques de l'été, tout en appliquant des mesures structurantes pour une relance plus résiliente, inclusive et durable visant le long terme.

Quatre axes ont été développés afin de stabiliser et soutenir l'économie à court terme, réinventer le développement économique de la métropole et mobiliser les partenaires pour un développement vert et inclusif:

1. Mettre le commerce au cœur de la relance en stimulant la vitalité des artères commerciales et en soutenant les commerçants

2. Aider les entrepreneurs à faire des affaires autrement notamment en soutenant le maillage entre les petites entreprises innovantes et les grandes organisations, et en accompagnant les PME endettées ou encore celles qui souhaitent transformer leur modèle d'affaires
3. Réinventer le développement économique du territoire en mettant à profit les actifs stratégiques du territoire et en soutenant les possibilités de synergie pour catalyser la transition de l'économie vers une économie plus verte et circulaire
4. Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé en soutenant et coordonnant les initiatives de l'écosystème du développement économique les plus porteuses dans le contexte pandémique

Plan de la période des Fêtes

Le temps des Fêtes est névralgique pour les commerçants montréalais, et plus encore pendant une crise sanitaire. Pendant la période des Fêtes de 2020, l'économie montréalaise faisait face à plusieurs enjeux pour s'adapter au contexte sanitaire et économique, que ce soit en matière d'achat local, de commerce en ligne, de livraison, d'achalandage, d'accès aux artères commerciales et aux commerces ou simplement en matière d'animation festive.

De concert avec les Sociétés de développement commercial (SDC) et les associations commerciales, la Ville a proposé six mesures concrètes (6 M\$) afin d'inciter la population à encourager les commerces locaux montréalais pendant la période des Fêtes.

Plan de relance économique Phase 2

En 2021, puisque la crise sanitaire et la fermeture temporaire de certains secteurs d'activité demeuraient d'actualité, la Ville a poursuivi la mise en place de mesures de soutien pour répondre aux besoins les plus criants des entreprises montréalaises, tout en stimulant les investissements dans les secteurs prometteurs en vue d'une relance résiliente, verte et inclusive visant le long terme.

Trois objectifs généraux ont guidé ce plan de 60 M\$:

1. Poursuivre la mise en œuvre de mesures favorisant la survie des entreprises les plus fragilisées
2. Préparer la relance économique et la transition vers une économie plus résiliente, verte et inclusive
3. Mobiliser tous les partenaires et les acteurs pour le développement économique de la métropole



Mobilisation de l'ensemble de l'écosystème

Les plans de relance économique de la Ville de Montréal sont le fruit d'une grande mobilisation de l'écosystème en développement économique. La Ville de Montréal a mis en place plusieurs comités, entrepris plusieurs consultations et effectué plusieurs analyses, notamment:

- Une vingtaine de comités de travail regroupant des employés des services municipaux, arrondissements et organismes socioéconomiques qui se sont penchés sur les secteurs et les chantiers clés de la relance, dont le commerce, l'économie sociale et l'économie circulaire
- Un Comité d'experts économiques pour la relance de Montréal, composé de 12 économistes et experts de domaines variés, s'est réuni à quelques reprises à partir du 21 avril 2020 avant de présenter son rapport intitulé «Du confinement à la relance: pour une métropole résiliente», le 2 juin 2020
- Un comité avisé composé de 15 acteurs importants du milieu économique montréalais a été mis sur pied par la mairesse en 2020 pour réfléchir à la relance de la métropole. Ce comité a produit plusieurs rapports et recommandations sur des thématiques clés telles que le centre-ville et le dynamisme du secteur commercial.

Bilan de la Planification économique conjointe

01

Objectifs et portée

En fonction des orientations, des secteurs prioritaires et des plans d'action mis en œuvre, la Ville joue plusieurs rôles :

- Elle met en place des programmes, des événements et d'autres activités pour appuyer et accompagner les entreprises et les activités économiques de Montréal
- Elle assure la coordination entre les partenaires, notamment les autres ordres gouvernementaux, et des initiatives en développement économique à Montréal
- Elle établit des partenariats stratégiques et sert de levier aux diverses initiatives des secteurs privé, public et communautaire

Le présent bilan est une évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Accélérer Montréal. Il examine son efficacité en regard des résultats visés par les cinq orientations de la PEC et la conformité de sa mise en œuvre par rapport à ses principes directeurs et à ses mécanismes de gouvernance.

À cet égard, les aspects suivants sont abordés pour chaque orientation :

- Aspects budgétaires : suivi de l'utilisation des fonds prévus pour l'ensemble de la période
- Suivi des résultats : présentation d'indicateurs de résultats et d'initiatives phares liées aux priorités des orientations
- Conformité de la mise en œuvre par rapport aux principes directeurs :
 - Cohérence et complémentarité
 - Partenariat et concertation
 - Effet de levier
 - Optimisation et efficience

En ce qui concerne la conformité aux mécanismes de gouvernance, la Ville et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ont instauré un comité directeur/ technique. De plus, chaque année, une reddition de comptes et un bilan, approuvés par les instances décisionnelles de l'agglomération de Montréal, conformément aux exigences de la PEC, étaient remis au MEI.

Il est à noter que la mise en œuvre de la Stratégie Accélérer Montréal et de ses plans d'action a été grandement affectée par la crise sanitaire et économique. Depuis mars 2020, les activités de la Ville en développement économique se poursuivaient dans un contexte de crise sanitaire et plusieurs initiatives ont été orientées vers des mesures d'urgence et de relance.

Le présent bilan porte sur la période de mai 2018 au 31 janvier 2022. Les données présentées ont été obtenues par le biais de formulaires et d'outils de collecte de données internes ainsi que par des suivis auprès des bénéficiaires de l'appui de la Ville de Montréal dans le cadre de la Stratégie Accélérer Montréal, des mesures d'urgence et de ses plans de relance. Les informations sont aussi bien quantitatives que qualitatives afin de permettre de faire un suivi adéquat des sommes dépensées.

Il est à noter que l'ensemble des indicateurs concerne la période analysée, soit 2018-2022. Toutefois, dans certains cas, des actions se sont échelonnées sur des périodes plus courtes, par conséquent, les indicateurs liés rendent compte de cette même période.

02

Suivi de la Stratégie Accélérer Montréal

1

Appuyer un réseau performant

Dans le cadre de la réalisation de l'orientation **Appuyer un réseau performant** en développement économique, la Ville a mis en œuvre le plan d'action pour un réseau performant (Maximiser Montréal). Il s'agit d'un moyen concret de favoriser la réalisation de priorités ciblées:

- Solidifier la première ligne de services aux entreprises
- Identifier les partenariats stratégiques permettant de renforcer la cohérence de l'écosystème montréalais en développement économique
- Établir un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la performance des programmes et des initiatives de la Ville de Montréal

1.1

Suivi des résultats

Dans le cadre de la priorité **Solidifier la première ligne de services aux entreprises PME MTL**, les actions mises en place ont permis l'atteinte des résultats suivants:

De 2018 à 2021, en accompagnement par PME MTL:

498

séances d'information



4150

personnes reçues lors des
séances de formation



15 044

accompagnements
personnalisés offerts
par PME MTL



De 2019 à 2021, en financement par PME MTL:

625

subventions octroyées
par PME MTL



123

subventions en commer-
cialisation des innovations
octroyées par PME MTL



117

prêts octroyés
par PME MTL



Dans le cadre de la priorité **Identifier les partenariats stratégiques permettant de renforcer la cohérence de l'écosystème montréalais en développement économique**, les actions mises en place ont permis :

7 études

effectuées pour les secteurs économiques suivants :

technologies propres, industrie numérique, transport et mobilité, marchés publics, agriculture urbaine, bioalimentaire, vie nocturne – transformation des modèles d'affaires

16

partenariats stratégiques



15 M\$

montant total en contributions financières

10

partenariats à «long terme» basés sur la réalisation d'un plan d'action annuel décliné en plusieurs activités et initiatives

2

Complexes d'innovation et de commercialisation: Sciences de la vie / Manufacturier 4.0

11

écosystèmes sectoriels couverts

agriculture urbaine / bioalimentaire et alimentation / tourisme / créativité numérique / transport et mobilité / manufacturier 4.0 / science de la vie / industrie culturelle et créative / vie économique nocturne / environnement sonore / marchés publics

1.2 Initiatives phares

La Ville de Montréal a mis en œuvre un ensemble d'initiatives concrètes pour **Appuyer un réseau performant** en développement économique. Parmi celles-ci, notons :

Appui à PME MTL

RENFORCEMENT DES EXPERTISES SECTORIELLES DES PME MTL

Dans le but de consolider les expertises sectorielles des PME MTL¹⁸, la ville a doté le réseau de 28 nouvelles ressources d'accompagnement avec un budget de 9,7 M\$. Dix-huit d'entre elles ont agi au niveau local au sein des pôles territoriaux, alors que dix autres ont été embauchées pour leur expertise spécialisée, à l'échelle de l'ensemble du réseau. Les pôles de service PME MTL ont ainsi collectivement développé une offre de service experte dans les créneaux : commerce de détail, commercialisation des innovations (bioalimentaire, industries créatives et culturelles, sciences de la vie et technologies de la santé, industrie numérique, transport et mobilité, technologies propres, transformation numérique), développement de marchés hors Québec, développement industriel et durable, économie sociale, logistique du commerce électronique.

UN FINANCEMENT RENFORCÉ ET PLUS PRÈS DU TERRAIN AVEC PME MTL

L'enveloppe dédiée au financement des entreprises par les PME MTL a permis de bonifier l'action des pôles de services et de diversifier leurs offres de financement. En effet, en adoptant le Règlement RCG 19-017, Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises, la Ville a renforcé les fonds d'investissement et fonds de développement de l'économie sociale, mais a également créé quatre nouveaux fonds répondant aux besoins des entreprises montréalaises :

- **Entrepreneuriat commercial** : subvention jusqu'à 25 k\$ pour soutenir l'implantation et la croissance d'entreprises commerciales et offrir un appui aux projets de commerce électronique
- **Commercialisation des innovations** : prêt jusqu'à 150 k\$ et subvention jusqu'à 25 k\$ pour encourager les entreprises à réaliser différentes phases de leur projet de commercialisation
- **Accélérateurs et incubateurs universitaires** : subvention pouvant aller jusqu'à 20 k\$ pour soutenir les entreprises évoluant dans un accélérateur ou un incubateur universitaire à Montréal
- **Développement industriel et durable** : subvention jusqu'à 50 k\$ pour stimuler ou accélérer l'innovation et la mise en place de pratiques de développement durable auprès des entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier

Ainsi, 715 entreprises ont pu bénéficier de ces nouveaux fonds de subvention, pour un montant total de plus de 12 M\$.

PME
— MTL

PME MTL, notre réseau de soutien aux entreprises

Composé des 6 pôles de services desservant les entreprises privées et d'économie sociale de l'île de Montréal, le réseau PME MTL compte près de 140 experts en soutien aux entreprises.

La Ville de Montréal a conclu une entente de délégation de pouvoirs avec les six pôles de PME MTL afin d'implanter un ensemble de services aux entreprises privées et d'économie sociale dont, notamment, des services-conseils, du financement, de l'information et de l'orientation, ainsi que des activités de réseautage et de promotion de l'entrepreneuriat.

Avec la Stratégie Accélérer Montréal et les plans de relance économique, la Ville de Montréal a investi près de 100 M\$ dans PME MTL.

18 Voir encadré PME MTL.

Partenariats stratégiques

Les contributions financières octroyées par la Ville à divers organismes représentant des écosystèmes variés ont permis à la fois d'appuyer des projets porteurs dans des secteurs à fort développement et d'instaurer des projets-pilotes qui ont pu se déployer à plus grande échelle et servir de modèle d'affaires et de façon de faire auprès de diverses communautés d'affaires ou d'intervenants. Ces projets s'inscrivent dans le développement d'entreprises et des connaissances, l'innovation et le développement durable.

CIC MANUFACTURIER 4.0

La mission du Complexe d'innovation et de commercialisation (CIC) est de faciliter l'appropriation et l'intégration des technologies de l'information et de l'automatisation par les entreprises manufacturières afin d'assurer une plus grande connectivité dans leur système de fabrication.

Le CIC, qui se déploiera au cours des prochaines années dans une zone géographique stratégique à haute concentration manufacturière sur le territoire de l'agglomération de Montréal, s'adressera en priorité à toutes les entreprises manufacturières de l'île de Montréal, *startups*, PME et grandes entreprises.

Le démarrage du Centre d'expertise industrielle (CEI), pilier central du CIC, a permis de mettre en place une équipe de 5 conseillers spécialisés, dédiée au manufacturier innovant. Malgré la pandémie, cette phase a permis de donner accès à certains équipements liés à l'Industrie 4.0 et à des services spécialisés. Le projet de Complexe d'innovation et de commercialisation – secteur manufacturier 4.0, accélérera le déploiement de ces services :

- Un accompagnement au virage numérique, basé sur une expertise technique neutre, incluant des audits et des diagnostics 4.0, et un accès à des sources de financement propres au secteur de l'innovation
- Une vitrine technologique, afin de sensibiliser et d'expérimenter les technologies et concepts du manufacturier 4.0
- Une offre de formations propres au secteur de l'innovation, incluant des formations axées sur les technologies numériques organisées en ateliers, webinaires et conférences
- Des projets de recherche collaborative, incluant le maillage entre entreprises industrielles et centres collégiaux de transfert de technologie
- Des espaces de travail partagé et d'accompagnement à la commercialisation des *startups* technologiques

De plus, le projet cherche à accroître le nombre d'entreprises manufacturières accompagnées et le nombre de projets 4.0 développés, à accélérer le déploiement de la vitrine technologique – plus particulièrement de l'usine intelligente de démonstration – et à développer un espace industriel modulaire offrant une aire d'expérimentation permettant de tester l'intégration des technologies et de mettre en place des projets collaboratifs entre instituts de recherche et industrie.

Le projet est évalué à plus de 7 M\$. Selon le budget prévisionnel, la contribution financière de la Ville correspondrait à environ 20 % de son budget global.

CIC SCIENCES DE LA VIE

Le projet de développement du CIC compte 2 phases¹⁹. Il est localisé au Technoparc Montréal, une zone géographique stratégique sur le territoire de l'agglomération. Le CIC s'adressera à toutes les entreprises (*startups* et PME) œuvrant dans le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) de l'île de Montréal.

La phase 1 du CIC a été construite à proximité du bâtiment principal de Néomed et est reliée à celui-ci par une passerelle couverte permettant aux nouvelles entreprises d'accéder facilement aux services partagés et à l'expertise qui sont localisés dans l'édifice principal. Ces entreprises bénéficieront de la synergie des ressources et des installations déjà en place. La phase sera livrée en 2023 et prévoit un second bâtiment qui sera aussi relié à l'édifice principal.

La phase 1 dispose de 4 645 m² pour accueillir les installations. Elle permettra notamment de relocaliser au moins 3 sociétés et d'accueillir environ 20 nouvelles entreprises, ce qui représente près de 200 chercheurs, techniciens et professionnels des SVTS. Les nouvelles installations offriront notamment :

- Une vitrine et des locaux techniques, des laboratoires avec services connexes et espaces corporatifs, un centre de travail collaboratif, des salles de réunion et de conférence
- Des salles de formation, ateliers et activités de réseautage
- Des services d'accompagnement (incubateur, accélérateur, gestion, marketing, financement)
- Des locaux pour les partenaires et entreprises de services spécialisés

¹⁹ La phase 2 du projet est en cours de planification.

Le projet est évalué à environ 32 M\$ (évaluation en 2022) et plus de 90 % des fonds sont confirmés, principalement sous la forme de prêts. Parmi les partenaires du projet, on retrouve : Desjardins (Caisse d'économie solidaire), Fiducie du chantier de l'économie sociale, Investissement Québec (Coopératives et autres entreprises d'économie sociale) et Développement économique Canada.

Au budget prévisionnel, la contribution financière de la Ville au projet correspondait à environ 5 % du budget requis.



Appel à projets urbains innovants (APUI)

L'APUI Montréal est une nouvelle formule d'appel à projets pour utiliser les actifs de la Ville afin de développer des projets à valeur ajoutée et de devenir des leviers de développement de Montréal et de ses quartiers.

La formule de l'APUI est étroitement inspirée du C40 Reinventing Cities (RC) et de Réinventer Paris, déclinée dans d'autres villes dans le monde, mais adaptée aux grands objectifs stratégiques de transition écologique, économique et sociale de la vision Montréal 2030 de la Ville.

L'édition 2022-2023 est la première d'une série d'appels à projets.

PROJETS PILOTES DE LIVRAISON URBAINE

Ces projets sont issus de la contribution financière octroyée par la Ville à l'organisme Jalon. Il s'agit d'un appui financier total de 1,725 M\$ sur 3 ans pour la réalisation du plan d'action annuel de l'organisme. Ce plan d'action comprend des activités et des initiatives vouées au développement de nouveaux modèles et d'expérimentations dans le domaine de la livraison urbaine. De tels projets ont été mis en œuvre et mis à l'épreuve avec succès et de manière marquante dans le contexte de la pandémie, et ce, au bénéfice de nombreux commerçants et des citoyens.

En collaboration avec la Ville de Montréal, les SDC, Coop Carbone et plusieurs acteurs montréalais de la livraison, Jalon a lancé un service de livraison urbain et local.

Celui-ci permet aux commerces situés sur le territoire ou à proximité des SDC participantes de faire livrer leurs produits à une clientèle locale, de manière écologique et pour moins de 5 \$ par livraison. Le projet a permis de soutenir le commerce local en temps de crise.

Jalon a également mis son expertise en logistique urbaine et livraison de marchandises au service des commerçants hors SDC, des restaurateurs, des marchés publics et des organismes de soutien aux populations vulnérables. À cet effet, Jalon a livré de nombreux diagnostics dont des recommandations en contexte COVID-19 afin de faciliter l'accès, l'implantation et l'amélioration de pratiques en livraison de marchandises équitables et décarbonées dans divers milieux. D'ailleurs, certains de ces travaux se poursuivent sous d'autres formes, comme la possibilité de mettre sur pied un projet pilote dans les marchés publics, en collaboration avec Panier Québécois.

L'intelligence économique au service d'une prise de décisions éclairées

Dans le cadre de la priorité Établir un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la performance des programmes et des initiatives de la Ville de Montréal, la Ville a misé sur l'intelligence économique afin de permettre une prise de décision éclairée fondée sur les données probantes.

En s'appuyant sur des informations stratégiques et une expertise en collecte et en analyse des données, la Ville est en mesure de déployer des initiatives et des programmes qui sont adaptés aux besoins de l'écosystème en développement économique. Une équipe dédiée s'assure de produire des analyses stratégiques sur des enjeux d'actualité ce qui permet à la Ville d'être proactive dans ses interventions. Au cours des dernières années, la Ville a ainsi eu accès à un éventail d'outils tels que des veilles stratégiques (ex. : sanitaire, à l'internationale), des mises à jour économiques pour comprendre l'évolution de la crise et des tableaux de bord pour suivre des thématiques précises (ex. : centre-ville, conjoncture). Afin de bénéficier d'un maximum d'informations, la Ville consulte également des experts de divers milieux (ex. : comité des experts économiques) en plus de mener des consultations publiques sur des enjeux prioritaires (ex. : consultation sur la problématique des locaux vacants).

Enfin, l'offre de service en matière d'intelligence économique permet de mesurer, d'évaluer et de suivre la performance des projets déployés, ceci dans une optique d'amélioration continue.

ÉVALUATION PAUPME

Dans le but de promouvoir les bonnes pratiques en termes de suivi et évaluation de programmes publics, PME MTL et la Ville de Montréal ont lancé un sondage auprès des bénéficiaires²⁰ de prêts dans le cadre du Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAUPME²¹). Ce sondage a permis, entre autres, d'évaluer l'efficacité de l'aide octroyée aux entreprises bénéficiaires, de comprendre les répercussions de la crise sur les PME, en plus de mieux cerner les besoins futurs des entreprises.

Grâce à cette évaluation, la Ville est désormais en mesure de développer des programmes adaptés aux besoins des entreprises montréalaises et d'améliorer ceux qui existent déjà.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES PROJETS

Une méthodologie d'évaluation des retombées totales des projets de la Ville de Montréal a été développée. Un projet pilote pour tester cette méthodologie a été mené dans le cadre du projet de déploiement du Réseau Express Vélo (REV). En tenant compte des effets économiques, sociaux et environnementaux, le projet a montré un bénéfice 10,9 fois plus grand que les coûts estimés pour la construction des 5 premiers axes du REV. Les principaux bénéfices proviennent de l'amélioration de la santé des citoyens qui adoptent le vélo comme mode de transport, de la réduction des coûts de maintenance des véhicules et des routes, et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette évaluation a pu être utilisée pour compléter l'évaluation globale de la mise en place de l'axe 1 du REV.

La Ville de Montréal entend réitérer cet exercice d'évaluation pour certains projets clés de développement économique.



²⁰ Ces bénéficiaires correspondent à 1018 entreprises.

²¹ En avril 2020, la Ville de Montréal a annoncé le déploiement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19 du gouvernement du Québec pour la métropole.

1.3

Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs

Cohérence et complémentarité

Les initiatives découlant des plans d'action annuels des organismes soutenus sont complémentaires à des initiatives menées tant par divers paliers gouvernementaux que par des acteurs institutionnels ou encore issus de l'écosystème d'affaires montréalais. Parmi ces initiatives, mentionnons :

- Le partenaire Xn Québec avec un plan d'action annuel qui implique des initiatives pour le développement à l'international avec IQ International, le développement des industries créatives et culturelles avec le MEI, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le Fonds des médias du Canada, le ministère de la Culture et des Communications et la participation de partenaires privés, notamment le Fonds Québécois, Loto-Québec, Télé-Québec, Bell Média, Caisse de la Culture Desjardins, La Piscine, Parcours C3, Zù, le Cabinet créatif et l'Inis
- Le partenaire DESTL avec la mise sur pied du CIC Manufacturier 3.0, et le CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec) et le MEI pour un support financier dans le cadre du déploiement du réseau des centres d'expertise industrielle 4.0
- En 2020, le partenaire Quartier de l'innovation et son activité « Sommet de Montréal sur l'innovation » et le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), l'École Bensadoun du commerce au détail et l'Université McGill, le Laboratoire à ciel ouvert de la ville intelligente (Labvi) avec le MEI, Vidéotron, Ericsson et l'École de technologie supérieure (ÉTS)

Partenariat et concertation

Les organismes soutenus par le biais d'ententes de contributions financières sur trois ans développent des plans d'action annuels qui se déclinent en plusieurs activités et initiatives à réaliser et impliquent souvent la collaboration et la concertation avec d'autres acteurs de leurs écosystèmes respectifs, voire à l'extérieur de ceux-ci. Ainsi le degré de mobilisation et de concertation des organismes auprès de tiers est assez élevé et cet élément représente une partie importante de l'évaluation des demandes et des plans d'action soumis.

Parmi ces partenaires, mentionnons :

- Le partenaire Quartier de l'innovation avec le projet de « Navette autonome » qui a impliqué des acteurs tels que le Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal, le Groupement des assureurs du Québec, Devimco et National
- Le partenaire Néomed avec le CIC Sciences de la vie qui a impliqué, entre autres, la participation financière de IQ, DEC et Desjardins Capital

L'établissement de partenariats stratégiques à long terme, fondés sur la mise en œuvre de plan d'action annuel des organismes, favorise une implication collective ou multipartite pour la réalisation des projets et des initiatives ciblées. Ces projets et initiatives résultent dans la plupart des cas de la mise en commun d'expertises pour l'atteinte d'un objectif commun.

À titre d'exemple, mentionnons le partenaire Jalon avec le projet de marchandises en contexte COVID-19 qui a impliqué la collaboration des SDC de Montréal, de l'organisme Coop Carbone et de plusieurs acteurs montréalais de la livraison. Également, toujours de Jalon, le projet de Filière vélo-cargo qui a impliqué des étudiants de l'ÉTS et de l'École de design de Nantes Atlantique visant l'élaboration d'une preuve de concept pour un vélo-cargo adapté aux particularités de la métropole et aux conditions du climat québécois.

Effet de levier

Les initiatives de la Ville ont eu des retombées indirectes, c'est-à-dire, différentes que les cibles prévues. Dans certains cas, elles auront été le point de départ de collaborations ou de mises en relation entre divers organismes, tant au niveau local qu'international.

- Avec ses initiatives en livraison urbaine, le partenaire Jalon a permis de faire « rayonner » grâce à une excellente visibilité par le biais d'activités de promotion notamment à Toronto, à Vancouver, en France et auprès d'une délégation allemande, divers projets mis de l'avant sur le territoire montréalais
- Le partenaire la Société des arts technologiques (SAT) et son événement phare le Symposium iX, soutenu depuis le tout début par la Ville, aura donné lieu pour l'édition 2020 (tenue en 2021 en raison de la pandémie) à une première collaboration avec le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou à Paris et l'Université McGill pour accueillir l'événement international « Ateliers du Forum Hors les murs – Montréal 2021 » de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique, mieux connu sous le vocable Ircam

L'appui financier de la Ville dans la majorité des projets soutenus par le biais de conventions de contributions financières à long terme représente le premier élan qui incitera d'autres acteurs publics et privés à s'impliquer dans la réalisation des projets, financièrement ou « en nature ». En voici quelques exemples concrets :

- Le partenaire la SAT avec la mise sur pied de son événement international le Symposium iX. L'appui financier de la Ville a permis de faire « grandir » cet événement, reconnu aujourd'hui comme le « Rassemblement annuel international des grands noms de l'immersion. Grâce au soutien de la Ville de Montréal, le Symposium iX de la SAT a parcouru un impressionnant chemin au cours des trois dernières années²² ! »
- Le partenaire Xn Québec appuyé par la Ville dans la réalisation de son plan d'action annuel, notamment sur le plan de la mobilisation, la notoriété et le rayonnement de l'industrie créative numérique : « Toute cette mobilisation, cette notoriété et ce rayonnement n'auraient pas pu se faire sans le soutien indéfectible de la Ville de Montréal au cours de ces trois dernières années. L'apport de la Ville a eu un effet très structurant pour l'association qui a su se réorienter pour répondre aux besoins de son secteur²³. »

22 Informations provenant du Bilan global 2018-2019-2020 SAT.

23 Informations provenant du Rapport final 2018, 2019, 2020 remis par Xn.

24 Informations provenant du Rapport final 2018, 2019, 2020 remis par Xn.

25 Informations provenant du Bilan global 2018-2019-2020 SAT.

Optimisation et efficience

La mise en œuvre des plans d'action annuels par les organismes et la mise sur pied de deux CIC ont donné les résultats escomptés, que ce soit par le biais d'apports financiers importants d'autres acteurs économiques, le nombre de participants à des formations spécialisées ou encore le rayonnement et la visibilité des acteurs des écosystèmes.

- Le partenaire Xn et la portée internationale de ses actions par le biais de ses deux événements phares : « Nos deux événements phares appuient désormais la visibilité des producteurs québécois sur les marchés nationaux, mais aussi internationaux. Les PRIX NUMIX sont désormais reconnus dans la Francophonie comme étant la référence en matière d'excellence et d'innovation dans le domaine des médias numériques. Le Forum Numix nous a permis d'étendre nos collaborations avec d'autres organisations et associations intersectorielles, ici et à l'international, qui évoluent dans l'écosystème du divertissement numérique, pour partager une expertise commune et le développement de projets porteurs. Cela a eu pour effet de solidifier les assises de cette industrie et de jeter les bases de plusieurs autres collaborations internationales²⁴. »
- Le partenaire Néomed avec le projet du CIC Sciences de la vie qui a notamment obtenu du financement autre que celui de la Ville (1,5 M\$) pour un total de près de 32 M\$

Les initiatives mises sur pied ont contribué à générer des impacts supplémentaires a posteriori, sans doute plus faciles à observer, puisque dans certains cas des activités auront donné l'occasion de rejoindre un plus grand « public », d'étendre les activités à d'autres secteurs et d'autres lieux.

- Le partenaire la SAT avec l'accueil d'événements culturels ou d'affaires : « L'accueil d'événements culturels ou d'affaires en nos lieux ont toujours représenté un élément important de nos activités et l'investissement de la Ville a permis de faciliter l'accueil des événements qui ont des retombées économiques tout particulièrement, par exemple : SERI Montréal, le Sommet de la Nuit, Expo-entrepreneurs, MUTEK, et certains projets tels que les résidences en téléprésence nous permettant de déployer notre réseau Scènes Ouvertes aux quatre coins du Québec²⁵. »
- Le partenaire Xn Québec qui par le biais de ses événements et de ses tournées a pu conclure des ententes avec divers partenaires : « Pour la programmation de nos événements et de nos tournées, nous avons développé des ententes avec plusieurs festivals montréalais tels que Mutek, FNC, RIDM, FIFA, HUB



Montréal, le Salon du livre de Montréal. Cela nous permet de rejoindre de nouveaux auditoires et de sensibiliser les différentes industries aux défis de la production interactive et immersive. Se faisant, Xn Québec se positionne au cœur des enjeux structurants pour l'industrie de la créativité numérique de Montréal et aussi, plus largement, du Québec. Des partenariats à l'échelle internationale ont aussi été développés et se poursuivent avec des associations et organismes internationaux tels que PXN en France, Screen Brussels, Uni-Xr France et le ministère de la Culture de France. Plusieurs projets seront élaborés en collaboration avec ces nouveaux partenaires tels que l'accueil de délégations, la création d'activités communes, des groupes de réflexion et de la veille sur l'avancée des contenus en réalité immersive XR ainsi que des missions commerciales ciblées²⁶.»

1.4 Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 Maximiser Montréal Plan d'action pour un réseau	3 898 000 \$	16 102 070 \$	19 017 944 \$	16 367 805 \$	15 378 543 \$	70 764 362 \$

26 Informations provenant du Rapport final 2018, 2019, 2020 remis par Xn à la Ville de Montréal.

2

Dynamiser les pôles économiques

Dans le cadre de l'orientation **Dynamiser les pôles économiques**, la Ville a mis en œuvre les plans d'action en développement économique du territoire (Bâtir Montréal) et en commerce (Vivre Montréal).

Ces plans d'action ont été des moyens concrets de favoriser la réalisation de plusieurs priorités ciblées dans le cadre de l'orientation :

- Renforcer l'approche intégrée de développement du territoire et développer les infrastructures nécessaires à la transformation numérique
- Développer des programmes performants de soutien aux entreprises
- Dynamiser les artères commerciales
- Développer les secteurs géographiques clés dans un axe de développement durable tout en favorisant l'économie circulaire
- Développer une stratégie pour améliorer l'accessibilité des pôles d'emplois ainsi que le transport des marchandises

2.1

Suivi des résultats

Pour la priorité **Renforcer l'approche intégrée de développement du territoire et développer les infrastructures nécessaires à la transformation numérique**, les actions mises en place ont permis d'atteindre les résultats suivants :

21

territoires stratégiques identifiés sur le territoire montréalais qui bénéficieront d'interventions afin d'accueillir des projets de développement économique innovants qui contribuent à la transition écologique²⁷

15

études stratégiques (ex. : études de positionnement, potentiel et plan de développement, plan de gestion des déplacements, etc.) pour le développement de ces territoires

DÉMARCHES SPÉCIFIQUES À L'EST DE MONTRÉAL :

1 530

intervenants, citoyens et partenaires impliqués dans

7

démarches de consultation et mobilisation pour élaborer

2

visions de développement économique

2

plans directeurs des deux territoires prioritaires de l'Est de Montréal

²⁷ En fonction de leurs actifs stratégiques et les secteurs d'activités présents ou projetés.

Pour la priorité **Développer des programmes performants de soutien aux entreprises**, les actions mises en place ont permis d'atteindre les résultats suivants :

3

**programmes développés/
mis en œuvre et poursuite
de 2 programmes déjà
en œuvre en 2018**

43 M\$

**total investi par les
demandeurs (commerçants
et propriétaires) pour
améliorer le cadre bâti**

49 M\$

**total investi par les
demandeurs (commerçants
et propriétaires) dans le
cadre de chantiers majeurs**

11 M\$

**financement octroyé
par la Ville de Montréal
pour améliorer le
cadre bâti**

27 M\$

**financement octroyé
par la Ville de Montréal
dans le cadre de chantiers
majeurs**

182 k\$

**coût moyen des projets
pour améliorer le
cadre bâti dans le cadre
du PRAM-Commerce**

253 k\$

**coût moyen des projets
pour améliorer le cadre
bâti sur les artères
en chantier majeur**

Pour la priorité **Dynamiser les artères commerciales**, les actions mises en place ont permis d'atteindre les résultats suivants :

654

**entrepreneurs
commerciaux
accompagnés
par PME MTL**

21

**Sociétés de
développement
commercial soutenues
pour un total de 4,2 M\$**

12

**études économiques
soutenant la communauté
commerciale**



De manière globale, dans le cadre de la priorité **Développer les secteurs géographiques clés dans un axe de développement durable tout en favorisant l'économie circulaire**, les actions mises en place ont permis d'atteindre les résultats suivants:

1 350

entreprises accompagnées par Synergie Montréal dans le cadre de projets d'économie circulaire

En ce qui concerne la priorité **Développer une stratégie pour améliorer l'accessibilité des pôles d'emplois ainsi que le transport des marchandises**, les actions mises en place ont permis d'atteindre les résultats suivants:

4

projets soutenus favorisant l'adoption de nouvelles technologies et de meilleures pratiques pour améliorer le transport des marchandises et la logistique urbaine

400

entreprises participantes aux projets favorisant l'adoption de nouvelles technologies et de meilleures pratiques pour améliorer le transport des marchandises et la logistique urbaine

2

événements internationaux financés en mobilité

2.2 Initiatives phares

Afin de **Développer les secteurs géographiques clés dans un axe de développement durable tout en favorisant l'économie circulaire**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont les plus importantes sont :

Fonds en économie circulaire

Dans le cadre du plan de relance économique Phase 1, la Ville de Montréal a collaboré avec Fondation et RECYC-QUÉBEC pour le lancement en mars 2021 du Fonds en économie circulaire. L'initiative vise à accélérer la transition à l'économie circulaire dans les secteurs de l'agroalimentaire, du recyclage et de la valorisation des ressources, et de l'écoconstruction en finançant et en accompagnant des entreprises innovantes.

Ce véhicule financier vise à soutenir l'émergence des PME adoptant des pratiques ancrées dans l'économie circulaire.

2

entreprises soutenues

le manufacturier agroalimentaire Still Good dont les produits sont fabriqués à partir de la drêche finement moulue issue des microbrasseries montréalaises (investissement de 500 000 \$ provenant du Fonds en économie circulaire)

le Groupe Onym qui implantera une usine de production de bioénergies et de bioproduits par la valorisation notamment des résidus de bois provenant des travaux d'entretien des arbres urbains (la valeur²⁸ de l'investissement n'est pas encore déterminée)



28 Le projet n'est pas encore finalisé et donc la valeur de l'investissement n'a pas encore été déterminée.

Synergie Montréal

En 2021, la Ville de Montréal a renforcé son soutien financier à Synergie Montréal, une initiative de PME MTL Est-de-l'Île, en bonifiant sa contribution financière de 450 k\$ à 1,275 M\$ et en prolongeant son soutien jusqu'au 31 décembre 2024. L'objectif est de permettre à Synergie Montréal de poursuivre ses activités d'accompagnement en économie circulaire et symbioses industrielles auprès des entreprises et de l'écosystème montréalais tout en soutenant la Ville de Montréal dans sa démarche d'élaboration d'une feuille de route montréalaise en économie circulaire. L'accompagnement offert par Synergie Montréal aux entreprises de l'agglomération est un maillon important pour leur évolution ou le réajustement de leur modèle d'affaires en vue d'adopter des stratégies d'économie circulaire. De plus, l'augmentation de la circularité sera une contribution de taille dans l'atteinte des objectifs de la Ville de Montréal en matière de réduction des émissions de GES et de réduction des matières résiduelles, en concordance avec son Plan climat et sa vision stratégique 2020-2030.

Entre les années 2018 et 2021 :

1 350

**entreprises accompagnées
par Synergie Montréal**

138

**synergies potentielles
concrétisées**

26

projets soutenus

1 235

**synergies potentielles
identifiées**

1 250

**heures en soutien
technique et scientifique
ont été dispensées par
Synergie Montréal**



Les retombées de ces activités se traduisent en plus de **3 M\$** de revenus générés, économies de frais ou de coûts liés à la gestion des matières résiduelles ou de coûts d'approvisionnement; en plus de **2 371** tonnes de matières détournées de l'enfouissement ou du recyclage et de plus de **3 458** tonnes d'émissions de GES évitées

Afin de **Développer une stratégie pour améliorer l'accessibilité des pôles d'emplois ainsi que le transport des marchandises**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont les plus importantes sont:

Projet Colibri

En remplaçant les camions de livraison par des vélos cargos électriques qui assurent les derniers kilomètres de la livraison des colis depuis l'ancienne gare d'autocars, le projet Colibri contribue à réduire la congestion et à améliorer la mobilité au centre-ville. Plus économiques et plus efficaces, les vélos électriques sont également une solution de transport écologique qui permet de réduire les GES.

Cette initiative, mise en œuvre en collaboration avec Jalon MTL, s'inscrit dans une volonté de trouver des solutions de mobilité durable et intelligente. Il s'agit d'une première réalisation d'un pôle d'expérimentation en logistique urbaine à la Ville, qui vise à tester des solutions de transport écologiques des marchandises.

Entre septembre 2019 et décembre 2020, plus de 130 000 livraisons décarbonées ont été effectuées, pour atteindre une moyenne hebdomadaire de 5 000 livraisons pour la période des Fêtes 2020. Le projet a atteint sa véritable vitesse de croisière en 2021, avec plus de 245 000 livraisons décarbonées sur les derniers kilomètres.

Pour l'année 2021, on estime que le projet a permis d'éviter 150 tonnes d'émissions de CO₂, 245 000 km de déplacements de camions et 30 000 heures de présence de camions dans le centre de Montréal.

Appui aux centres de gestion des déplacements métropolitains

Les Centres de gestion des déplacements métropolitains (CGDM) Voyagez Futé, MOBA et Centres de gestion des déplacements de l'Est de Montréal et Lanaudière ont reçu du soutien financier de la Ville de Montréal afin de faire la promotion de solutions de mobilité durable et de l'électrification. Les CGDM, Voyagez Futé et MOBA ont été mandatés par la Ville de Montréal pour la réalisation d'un diagnostic en mobilité durable et d'un plan d'action pour le corridor industriel bordant le canal de Lachine. Les données récoltées (1 300 employés et 100 employeurs sondés) ont permis aux CGDM de mobiliser une quinzaine d'entreprises et de fournir un portrait juste de la mobilité durable pour les secteurs de zone²⁹ d'emplois. Un Plan d'action en mobilité durable dans le Grand Sud-Ouest a également été développé grâce à ce soutien.

En vue de la reprise économique et du retour au travail de la main-d'œuvre, des activités et un guide de mesures en mobilité durable ont été développés afin d'offrir aux organisations montréalaises des outils et des conseils pour éviter le retour à l'utilisation de l'auto solo lors de la reprise des activités. L'ensemble des ressources a été consigné dans un répertoire des ressources en mobilité durable.

Soutien à des événements internationaux en mobilité durable

La mobilité durable et l'adoption de modes de transport électriques et intelligents sont des priorités du Plan Climat 2020-2030 et du Plan stratégique Montréal 2030 de la Ville de Montréal dans le cadre de sa volonté de réduction des émissions de GES sur son territoire. La Ville a consolidé son leadership et celui de l'écosystème économique montréalais en matière de transport électrique, intelligent et durable en soutenant Movin'On, une des plus importantes conférences mondiales sur la mobilité, et Impulsion MTL, un forum organisé par Propulsion portant sur les meilleures pratiques en électrification de flottes de véhicules. Ces deux événements qui réunissent des milliers de participants en provenance du monde entier permettent de favoriser le rayonnement et la croissance des entreprises montréalaises du secteur et d'attirer de nouveaux joueurs.

²⁹ Bridge-Wellington, Cabot, Irwin-Monk, Angrignon et Dollar.



Le développement intégré des pôles d'emplois prioritaires de l'Est de Montréal

La priorité accordée à l'Est de Montréal par la Ville et le gouvernement du Québec a stimulé le déploiement de nombreuses actions pour accélérer sa revitalisation. Une grande mobilisation des partenaires de l'Est de Montréal a permis d'établir un consensus autour des principaux enjeux et des priorités de développement. S'appuyant sur une vision ambitieuse, la Ville termine la production de deux plans directeurs de mise en valeur pour les deux pôles d'emplois prioritaires de l'Est de Montréal, soit Assomption Sud–Longue-Pointe (ASLP) et le secteur industriel de la Pointe-de-l'Île (SIPI). Ces plans identifieront les orientations prioritaires de développement et de mise en valeur des secteurs à haut potentiel de développement.

La Ville a adopté un programme de réhabilitation des terrains industriels à l'aide de l'enveloppe de 100 M\$ provenant du gouvernement du Québec. La réhabilitation des terrains de la Ville est en cours, et a débuté par la caractérisation de plus de 371 000 m² (4 millions de pieds carrés).

2

documents de vision pour les secteurs d'emploi prioritaires de l'Est de Montréal



2

plans directeurs de mise en valeur pour les secteurs prioritaires de l'Est de Montréal



La Ville a aussi créé et lancé les travaux de l'Instance de concertation Assomption Sud–Longue-Pointe dans le but de mieux intégrer les préoccupations des parties prenantes du secteur, dont les citoyens, dans la planification et le développement du territoire.

Afin de **Renforcer l'approche intégrée de développement du territoire et développer les infrastructures nécessaires à la transformation numérique**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont les plus importantes sont :

Complexes d'innovation et de commercialisation (CIC) dans les secteurs d'activités économiques prioritaires

Les CIC sont des moyens concrets permettant d'adopter une approche intégrée du développement du territoire. Leur mission principale est de faciliter le développement et l'intégration de technologies, de procédés et d'approches innovants à tous les niveaux organisationnels et à toutes les étapes du cycle de vie de l'entreprise, et plus particulièrement, durant l'étape de croissance. L'un des objectifs est d'augmenter la productivité des entreprises afin qu'elles deviennent plus performantes et plus compétitives sur les marchés mondiaux.

En complémentarité avec les zones d'innovation, les CIC sont de véritables lieux de convergence et de vitrine. Ils favorisent la créativité, l'innovation, la formation, le développement de technologies, de produits et de modèles d'affaires, ainsi que la commercialisation et l'entrepreneuriat.

Ces lieux incitent les interactions et l'échange d'idées entre les milieux collégiaux et universitaires ainsi qu'entre les réseaux industriels et le secteur public. Cela encourage la synergie et favorise la mobilisation des différents acteurs. Parmi les composantes des CIC, on retrouve :

- Un centre d'expertise et d'expérimentation, incluant une vitrine pour démonstrations technologiques
- Des espaces modulaires et des espaces corporatifs
- Un incubateur/accélérateur
- Un pôle académique
- Des services spécialisés, dont l'accès à des sources de financement

Étant au cœur de l'orientation visant à appuyer un réseau performant, notamment la priorité concernant les partenariats stratégiques, les initiatives de CIC sont décrites en détail à la section 1.2 du présent rapport.

Afin de **Développer des programmes performants de soutien aux entreprises**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont les plus importantes sont :

PRAM-Commerce

Le PRAM-Commerce a connu une si grande popularité en ce qui concerne les demandes déposées et l'investissement par projet que des fonds supplémentaires ont dû y être injectés. Ainsi, le budget total alloué au programme est passé de 14,5 M\$ à 19,6 M\$.

618
demandes de
subvention déposées

plus de
44,2 M\$
en investissement total

306
projets admissibles sont
toujours actifs

243
projets réalisés

11,6 M\$
accordés par la Ville

plus de
94,6 M\$
d'investissements
additionnels potentiels

182 k\$
en investissement
moyen par projet

Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs

Le Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs a été mis en œuvre, ce qui constitue une première au Canada. Ce programme permet à un commerçant de recevoir une subvention correspondant à la baisse de son bénéfice brut d'au-delà de 5 % enregistrée lors d'un exercice financier affecté par des travaux.

La Ville de Montréal offre plusieurs programmes qui contribuent à soutenir le développement économique du territoire et à favoriser la relance économique de Montréal.

Accélérer le commerce (quelques programmes en place)

- Volet Artère en transformation
- Volet PRAM-Sainte-Catherine
- Volet PRAM-Artères en chantier
- Volet PRAM-Commerce
- Programme d'aide à l'accessibilité des commerces
- Programme Aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs

Accélérer l'investissement durable

- Volet Économie sociale
- Volet Bâtiments industriels durables

Requalification de territoires stratégiques

- Entente pour la réhabilitation de terrains dans l'Est de Montréal
- Programme de réhabilitation de terrains contaminés de Montréal



Afin de **Dynamiser les artères commerciales**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont les plus importantes sont :

Commission sur le développement économique et urbain et l’habitation portant sur les locaux commerciaux vacants

Dans le cadre de la Commission sur le développement économique et urbain et l’habitation portant sur la problématique des locaux commerciaux vacants, la Ville a mené activement une consultation publique auprès des principaux acteurs montréalais. Elle a organisé des activités participatives dans 19 arrondissements et a mis en ligne un questionnaire diffusé au grand public qui a été rempli par 4 000 personnes. Les travaux de la Commission ont été compilés dans un rapport étoffé contenant 11 recommandations. La Ville a déjà mis en œuvre plusieurs initiatives pour agir sur cette problématique, exacerbée par la pandémie. Parmi ces mesures : un appui au virage numérique et à la livraison urbaine, une réduction de l’écart du taux de taxation entre les locaux commerciaux et résidentiels, et un appui à la vitalité des artères commerciales par des mesures d’aménagement et d’animation. La Ville poursuit ses efforts de déploiement d’un plan d’action pour chacune des recommandations et pour la mobilisation de l’ensemble des parties prenantes.

2.3

Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs

Cohérence et complémentarité

Les initiatives mises en œuvre par la Ville de Montréal sont complémentaires aux initiatives du gouvernement du Québec et d'autres acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais. Voici quelques exemples concrets de cohérence et complémentarité :

- Le gouvernement du Québec a été le partenaire de la Ville en ce qui a trait aux projets dans le cadre de la Déclaration conjointe pour la revitalisation de l'Est de Montréal
- Fondation et RECYC-QUÉBEC sont des partenaires d'importance pour le Fonds en économie circulaire. Il en va de même pour Synergie Montréal qui reçoit aussi un financement de RECYC-QUÉBEC³⁰
- Les programmes d'aide aux commerçants mis en place par la Ville sont également complémentaires aux aides gouvernementales et comblent des besoins pour lesquels il n'existe pas d'autres programmes
- Le soutien financier de la Ville à des organismes tels que les SDC et le CQCD permet de mettre en place des interventions complémentaires aux programmes et aux mesures existants

Partenariat et concertation

Différentes initiatives phares ont permis la mobilisation des parties prenantes et des entreprises, notamment autour du développement d'une vision pour l'Est de Montréal, pour des projets en logistique urbaine (Colibri et plans de gestion de déplacements) et en économie circulaire (Synergie, Fondation, etc.).

Les programmes PRAM-Commerce, PRAM-Artères en chantier, PRAM-Sainte-Catherine et Artères en transformation ont permis aux commerçants et propriétaires immobiliers commerciaux qui s'unissent au sein de regroupements de contribuer au maintien et au développement des affaires.

Ces programmes répondent également à plusieurs principes de l'action municipale en commerce, soit de soutenir les actions stratégiques collectives et de rassembler les acteurs économiques locaux afin d'accroître le partage de l'information et la connaissance du marché.

Un autre exemple est celui du Programme de soutien financier des interventions qui vise l'amélioration des affaires réalisées par les SDC. Il permet de répondre à plusieurs objectifs du plan d'action en commerce :

- Renforcement du rôle économique des SDC, et ce, dans l'optique d'une plus grande cohérence avec les objectifs stratégiques de la Ville
- Bonification du soutien financier municipal des SDC en réaffirmant l'importance d'une planification stratégique et par la mise en œuvre d'actions économiques

30 RECYC-QUÉBEC, annonce de financement et liste de projets financés.

Effet de levier

Certaines initiatives de la Ville ont eu des retombées indirectes, autres que les cibles prévues. On peut citer entre autres :

- Les programmes PRAM-Commerce, PRAM-Artères en chantier, PRAM-Sainte-Catherine et Artère en transformation, en plus d'appuyer le secteur commercial, contribuent à soutenir le milieu de la construction compte tenu que ces programmes engendrent des activités de construction
- Les interventions collectives, qui visent la prise en charge du développement par les gens d'affaires et les subventions à la rénovation des bâtiments commerciaux contribuent à accélérer l'amélioration de la qualité des milieux de vie
- Les interventions favorisant la vitalité commerciale, même si elles ne touchent que certains commerçants, ont le potentiel d'engendrer des effets d'attraction pour de nouveaux commerces dans les secteurs concernés
- Le programme de soutien financier des interventions visant l'amélioration des affaires réalisées par les sociétés de développement commercial a permis :
 - La réalisation de plans de positionnement
 - La réalisation de bilans d'offre et de demande
 - L'installation de compteurs de piétons
- Le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur soumis à des travaux majeurs permet d'atténuer les impacts financiers liés aux contraintes locales imposées par des travaux qui affectent de façon significative les affaires. De plus, le PRAM-Artères en chantier et le Programme Artère en transformation permettent de :
 - Rendre les rues où des travaux majeurs d'infrastructure sont prévus plus conviviales et sécuritaires
 - Faciliter l'accessibilité aux commerces de façon à stimuler l'achalandage
 - Contribuer à la mise en valeur et à la dynamisation de l'offre commerciale pour assurer le dynamisme des artères sélectionnées pendant les travaux et une fois que ceux-ci sont terminés

La Ville a joué un rôle de leader et son implication été nécessaire pour la réalisation de plusieurs projets :

- Le PRAM-Artères en chantier et le Programme Artère en transformation ont été cruciaux pour les investissements. Selon un sondage mené auprès des requérants, 61 % des investissements n'auraient pas été réalisés sans l'aide financière de la Ville
- La Ville joue un rôle de leader en ce qui concerne le développement de visions et de plans directeurs pour la revitalisation de l'Est de Montréal ainsi que le développement de pôles d'activités sectoriels (ex. : CIC Sciences de la vie, manufacturier innovant avec Néomed et Excellence industrielle Saint-Laurent, anciennement connus sous le vocable DESTL). Elle donne l'impulsion et mobilise les partenaires autour de cette planification

Optimisation et efficience

Plusieurs initiatives mises sur pied ont contribué à générer des investissements et des répercussions supplémentaires. Plus concrètement :

- Les investissements ont permis de réaliser diverses études et de développer une vision cohérente et arrimée des trois pôles (Est, Centre, Ouest)
- Des investissements structurants ont favorisé l'économie circulaire et le développement durable, ce qui a eu un impact significatif sur l'accessibilité aux pôles ainsi que la logistique urbaine
- Par leurs effets sur l'attractivité des secteurs commerciaux, les investissements réalisés génèrent un effet d'entraînement et des investissements supplémentaires bien au-delà de la période d'application des programmes

2.4 Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 Bâtir Montréal Plan d'action pour le développement du territoire	262 644 \$	629 954 \$	1 446 233 \$	2 193 396 \$	2 835 174 \$	7 367 401 \$
 Vivre Montréal Plan d'action en commerce	256 217 \$	2 337 737 \$	6 750 725 \$	3 242 354 \$	264 098 \$	12 851 131 \$
Total	518 861 \$	2 967 691 \$	8 196 958 \$	5 435 750 \$	3 099 272 \$	20 218 532 \$



© Eva Blue – Tourisme Montréal

3

Stimuler l'entrepreneuriat

Dans le cadre de l'orientation **Stimuler l'entrepreneuriat**, la Ville a mis en œuvre les plans d'action en entrepreneuriat (Entreprendre Montréal) et en innovation sociale (Tisser Montréal). Ces plans d'action sont des moyens concrets pour favoriser la réalisation des priorités ciblées :

- Stimuler les différents tissus d'entrepreneuriat prioritaires (femmes, jeunes, immigrants, *startups*)
- Accroître la commercialisation des innovations locales
- Soutenir les initiatives en innovation sociale, particulièrement en économie sociale
- Poursuivre la collaboration avec les régions du Québec pour renforcer l'entrepreneuriat et le développement économique

3.1

Suivi des résultats

De manière globale, dans le cadre de la priorité **Stimuler les différents tissus d'entrepreneuriat prioritaires (femmes, jeunes, immigrants, *startups*)**, les actions mises en place ont permis :

47
initiatives soutenues³¹

116 526
participants à des
événements dont
ceux d'initiation
à l'entrepreneuriat³²

plus de
4 645
heures
d'accompagnement
offertes

2 743
entreprises soutenues

En ce qui concerne la priorité **Accroître la commercialisation des innovations locales** en soutenant la croissance des PME, les actions mises en place ont permis :

35
initiatives soutenues

3 998
entreprises soutenues

123
dossiers financés par PME
MTL en commercialisation
des innovations, pour
un montant de 1,75 M\$

733
entreprises accompagnées
par PME MTL en commer-
cialisation des innovations

34 843
participants à des
événements³³

31 Incluant des initiatives touchant directement une ou des clientèles prioritaires, quelques études et des activités visant à sensibiliser ou à accompagner de futurs entrepreneurs. Plusieurs initiatives ont été financées sur plusieurs années avec une ou plusieurs contributions.

32 Incluant 51 349 participants du défi OSEntreprendre volet étudiants.

33 Incluant les participations en virtuel.

En lien avec la priorité **Soutenir les initiatives en innovation sociale, particulièrement en économie sociale**, la Ville a mis en place et a soutenu un ensemble d'initiatives :

17
organismes appuyés
financièrement

10 377
heures
d'accompagnement
personnalisé

14 079
participants à des
événements dont
ceux d'initiation
à l'entrepreneuriat

1 075
entreprises d'économie
sociale appuyées

La Ville a aussi déployé, à travers le réseau PME MTL, un éventail de services aux entrepreneurs :

1 262
entreprises accompagnées
par PME MTL en économie
sociale

165
dossiers financés
par PME MTL en économie
sociale (subvention)

26 k\$
montant moyen
des subventions
accordées par dossier

4,35 M\$
montant total des
subventions aux
entreprises de
l'économie sociale

Pour ce qui est de la priorité **Poursuivre la collaboration avec les régions du Québec pour renforcer l'entrepreneuriat et le développement économique**, les actions mises en place ont permis :

5
MRC
participantes

7
organismes
partenaires

128
entreprises
accompagnées

3.2 Initiatives phares

La Ville a mis en place et soutenu des initiatives structurantes pour l'écosystème entrepreneurial montréalais dans le cadre de ses trois priorités pour **Stimuler l'entrepreneuriat**. Voici quelques exemples d'initiatives phares :

Expo Entrepreneurs

L'Expo Entrepreneurs est un événement qui a été mis en place en janvier 2018. Destiné à faire la promotion des services de soutien et d'accompagnement à l'entrepreneuriat principalement sur le territoire montréalais, mais aussi plus largement au Québec, l'événement attire en moyenne 5 000 visiteurs par année sur 2 jours. Il permet d'offrir aux entrepreneurs actuels et en devenir la possibilité d'avoir accès dans une seule exposition à l'ensemble des ressources de l'écosystème entrepreneurial.

ÉDITION 2020³⁴

350
conférenciers,
panélistes et experts



5 187
entrepreneurs venus
sur le site, dont 2 727
viennent de l'extérieur
de Montréal (soit 53 %)



143
organismes de soutien
à l'entrepreneuriat



306
activités de contenu
comme des conférences,
laboratoires et ateliers



16
organismes
gouvernementaux
qui soutiennent
l'entrepreneuriat



34 En 2021, l'événement a été virtuel et a attiré 3 935 participants. Seuls les résultats complets pour 2020 sont disponibles.

Les Parcours entrepreneuriaux

Les Parcours sont des projets d'accompagnement au soutien à la croissance d'entreprises montréalaises. Certains Parcours sont sectoriels et s'adressent uniquement aux industries culturelles et créatives, alors que d'autres accompagnent des organisations de tous les secteurs qui souhaitent répondre à des enjeux de croissance par l'innovation ou le développement durable. Chaque année, les organisations participantes créent des liens entre elles et avec leur écosystème, ce qui leur permet de renforcer leur réseau d'affaires et de développer des compétences entrepreneuriales qui leur sont essentielles pour une croissance saine, réfléchie et pérenne. Les Parcours ont notamment engendré des fusions, des adaptations de modèles d'affaires, des exportations et encore plus.

500
entreprises
accompagnées



5
parcours



74 %
des participants
affirment avoir observé
une augmentation de
leur chiffre d'affaires
à la suite de leur
participation



90 %
jugent que leur
participation a eu
un impact sur leur
organisation



85 %
ont mis en œuvre des
mesures pour s'aligner
sur les axes de croissance
identifiés



Le Cabinet Créatif

Une initiative lancée par la Ville de Montréal et appuyée ensuite par des partenaires clés tels que la SODEC, Air Canada et Lavery afin de soutenir les industries créatives et culturelles (ICC) dans leur démarche de développement à l'international. Le Cabinet Créatif est devenu avec les années un programme de soutien à l'exportation très structurant pour les ICC. Les entreprises participantes bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de formations sur mesure sur des thèmes d'intérêt tels que les stratégies de croissance à l'international, le développement de marchés, la commercialisation des produits ou les offres créatives et culturelles.

3
cohortes



55
entreprises participantes



De nombreuses entreprises ont connu d'immenses succès grâce à leur participation au Cabinet Créatif tels que l'ouverture d'un bureau en France par l'entreprise Ombrage Studio, la vente d'un jeu vidéo à un important éditeur par l'entreprise Lucid Dream Studio et la signature d'une entente avec Amazon par le studio de distribution h264. Chaque entreprise a su tirer profit de ce programme d'accélération à l'exportation.

Économie sociale – L’Esplanade et son parcours Impact 8 (Volet Collision)

Le soutien à l’écosystème et l’accompagnement des entreprises d’économie sociale étaient deux priorités du plan d’action en Innovation sociale Tisser Montréal. Depuis 2019, la Ville appuie l’accélérateur l’Esplanade Montréal et notamment son parcours Impact8 (volet Collision). Ce volet permet à des *startups* à visées sociales en période de précommercialisation de démarrer leur aventure entrepreneuriale: trois mois d’accompagnement à haute intensité et propices à la collision d’idées, afin de provoquer les rencontres et les chocs nécessaires à l’émergence de nouvelles solutions aux enjeux sociétaux contemporains.

En soutenant Esplanade Montréal, premier accélérateur de projets entrepreneuriaux d’impact social et environnemental, la Ville a également permis la consolidation d’un des acteurs clés de l’écosystème d’économie sociale et d’impact de Montréal:

429
entreprises ou
entrepreneurs
en devenir soutenus



703
participants aux
événements organisés



226
entreprises d’économie
sociale ayant bénéficié
d’un accompagnement
personnalisé



4 742
heures d’accompagnement
personnalisé offertes



Soutien aux clientèles prioritaires – Appel à projets Accélérer l’entrepreneuriat

L’appel à projets Accélérer l’entrepreneuriat a mobilisé des partenaires pour faciliter l’accès de clientèles prioritaires à l’entrepreneuriat: femmes, jeunes, immigrants. De manière générale, 14 des 24 projets³⁵ soutenus par cette mesure avaient comme objectif d’outiller de futurs entrepreneurs issus des clientèles prioritaires pour apprendre sur l’entrepreneuriat, démarrer leur entreprise et accompagner leurs premiers pas.

Les projets reflétaient la diversité du tissu entrepreneurial montréalais tant au niveau des secteurs, avec par exemple les industries créatives et culturelles, qu’à celui des modes entrepreneuriaux, avec l’économie sociale.

L’appel à projets a permis, par ailleurs, d’offrir un atelier aux organismes de soutien des clientèles prioritaires afin de les outiller pour la présentation de projets clairs et bien structurés.

En résumé, l’appel à projets a facilité le dialogue entre les OBNL de l’écosystème entrepreneurial et la Ville de Montréal, et a contribué au financement de projets pour sensibiliser et accompagner des clientèles prioritaires dans leurs démarches d’entrepreneuriat.

35 Les 10 autres projets visaient les secteurs prioritaires de la stratégie ou les entreprises d’économie sociale.



La Ligne Affaires Montréal

La Ligne Affaires Montréal est une ligne d'information créée en mars 2020 au début de la pandémie afin d'être un point de contact simple et accessible pour les entreprises montréalaises. L'offre s'est développée depuis et consiste à :

- Informer les entreprises sur les programmes d'aides financières provenant de l'écosystème en développement économique et des différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal)
- Diriger les entrepreneurs vers les ressources les mieux adaptées à leurs besoins et situations
- Soutenir et assister les entrepreneurs dans leurs démarches auprès de la Ville et de PME MTL
- Mener des campagnes auprès de différents publics cibles, notamment les commerçants pour promouvoir les programmes de la Ville de Montréal
- Collaborer à la mise à jour des bases de données des entreprises montréalaises
- Mener des sondages et analyser les données collectées

**plus de
18 800
appels sortants**

**plus de
3 500
appels reçus par les agents**

**plus de
6 000
formulaires traités**

Autres initiatives

La Ville a également mis en œuvre d'autres initiatives concrètes visant à consolider et accompagner certaines industries et écosystèmes :

Soutien aux clientèles prioritaires

La Ville a soutenu plusieurs projets qui visaient l'accompagnement de clientèles prioritaires dans leur projet d'entrepreneuriat tels que :

- Entreprendre Ensemble allant à la rencontre des personnes les plus vulnérables afin de les aider à intégrer le marché du travail par l'entrepreneuriat ou le développement de compétences stratégiques
- Le soutien à Microcrédit Montréal, qui vient en aide aux entrepreneurs issus de la diversité dans la conception, le démarrage et la croissance de leur entreprise en leur accordant du financement et de l'accompagnement personnalisé. La Fondation Saputo est aussi partenaire de l'initiative
- Des appels à projets qui répondent à des besoins spécifiques, comme le soutien à la création d'entreprises portées par des femmes (ex. : le Projet Ellever, porté par YES) et la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, comme le Programme UpGen
- Des projets de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat tels que OSEntreprendre et Collégial en affaires

Industries culturelles et créatives

La Ville a renforcé les industries culturelles et créatives en misant sur le développement des talents, la culture entrepreneuriale ainsi que la promotion et le rayonnement à l'international :

- La création d'entreprises par le biais de projets tels que le projet de préincubation Noublood ainsi que le soutien aux incubateurs La Piscine et Zù
- Le soutien du développement des compétences au sein des entreprises, notamment par le parcours C3
- L'accompagnement d'entreprises dans des missions à l'international (Xn Québec, South by Southwest, etc.)
- Le lancement d'appels à projets de mutualisation des ressources, de l'équipement et de l'espace
- L'appel à projets Agir pour animer l'espace public pour promouvoir l'offre culturelle hors les murs et plus précisément les créations issues de la collaboration entre les milieux artistiques et culturels

Écosystème startups

La Ville a œuvré au renforcement de l'écosystème des startups, l'un des tissus d'entrepreneuriat prioritaires à Montréal :

- Le lancement de Bonjour Startup Montréal, un organisme fédérateur de représentation et de consolidation de l'écosystème des startups montréalaises
- L'appui à de grands événements annuels pour le démarrage d'entreprise (ex. : Startupfest)
- L'appel à projets Accélérer l'entrepreneuriat ciblant les startups
- Les missions hors du Québec (ex. : Web Summit, Viva Tech et Collision)
- L'étude sur la création d'un hub technologique à Montréal

Tourisme et gastronomie

La Ville a mis en place plusieurs initiatives dans le cadre de la Stratégie Accélérer Montréal et des différents plans de relance pour soutenir le tourisme et la gastronomie, notamment :

- Le lancement du projet d'Office montréalais de la gastronomie en août 2021 pour doter Montréal d'une instance permanente pour développer et mettre en valeur la gastronomie montréalaise. Le Plan de développement et de mise en valeur de la gastronomie montréalaise sera rendu public au printemps de 2022
- L'appui, en collaboration avec Tourisme Montréal, à une campagne de promotion et stratégie de commercialisation de la gastronomie ainsi qu'au Festival MTLàtable. La Ville a également soutenu le Festival Montréal en Lumière, volet gastronomie, qui a permis de mettre en place une série d'initiatives de soutien aux restaurants (forfaitisation en collaboration avec les hôteliers du centre-ville, campagne de communication, contenus diffusés sur Internet)
- Le soutien au Fonds de maintien des actifs stratégiques en tourisme pour encourager le développement du travail en plein air
- Le soutien à MT Lab afin de faire de Montréal un hub d'innovation reconnu dans le tourisme, la culture et le divertissement

3.3

Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs

Cohérence et complémentarité

Les initiatives mises en œuvre par la Ville de Montréal sont complémentaires aux initiatives du gouvernement du Québec ainsi que d'autres acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais. Celles-ci sont travaillées dans une logique de cofinancement, souvent avec le MEI ou encore Services Québec. Voici quelques exemples concrets de cette cohérence et complémentarité :

- Les organismes soutenus financièrement dans le cadre du projet *Entreprendre ensemble* sont également financés par Services Québec pour des actions qui ne sont pas liées directement à l'entrepreneuriat. Par ces soutiens, les organismes ont réussi à élargir la palette de leurs services
- Après la mise sur pied du programme d'accélération *Cabinet Créatif*, la *SODEC*, *Services Québec* et *Investissement Québec International (IQI)* sont venus se greffer au projet, donnant naissance à un nouveau programme qui a pris la forme d'une offre de service distincte proposée par les partenaires
- L'*Expo Entrepreneurs et Bonjour Startup Montréal*, tous deux appuyés financièrement par la Ville de Montréal, ont pu boucler leur financement avec le gouvernement du Québec et d'autres partenaires
- Dans le cadre de son appel à projets en Innovation sociale, le MEI a financé le projet *Fiducie d'utilité sociale* dans l'ensemble du Québec, et la Ville a complété le soutien par un financement et une étude donnant plus de précisions sur le territoire de Montréal
- L'offre du réseau *PME MTL* axée sur les PME est par ailleurs complémentaire à celle déployée par *Investissement Québec* qui accompagne et finance de plus grandes entreprises

Partenariat et concertation

La majorité des initiatives mises sur pied dans le cadre des plans d'action avaient un caractère collectif, c'est-à-dire qu'elles ont permis la mobilisation et la concertation avec des partenaires. Voici quelques exemples concrets :

- Pour *Entreprendre Ensemble*, 6 organismes ont été mobilisés pour partager leurs expériences et promouvoir collectivement les actions des uns et des autres. Les rencontres organisées ont permis le partage d'expertise et la création d'un lien de confiance entre les partenaires, ce qui a favorisé le développement d'offres de service complémentaires et cohérentes
- Les *Parcours entrepreneuriaux* ont mobilisé, depuis le début de la *Stratégie*, 7 organismes à but non lucratif et plusieurs partenaires privés qui ont collaboré à l'élaboration du contenu, au suivi des organisations participantes et au déploiement des projets. Cinq *Parcours* ont été mis en œuvre au cours des dernières années afin de développer les compétences entrepreneuriales d'organisations montréalaises en croissance. Un partenariat majeur avec *Services Québec* est également au cœur de ces projets
- Pour les *ICC*, les projets déployés ont permis de consolider l'ensemble des parties prenantes publiques et privées autour de projets fédérateurs et structurants. Plusieurs synergies sont nées de ces initiatives telles que des maillages entre les artistes et les industries créatives articulés autour d'arts publics et de projets immersifs, ainsi que des projets valorisant la mutualisation des actifs auprès d'un plus grand nombre d'*ICC*
- L'*Expo Entrepreneurs et Bonjour Startup Montréal* fournissent deux autres exemples d'initiatives rassembleuses des acteurs de soutien à l'entrepreneuriat
 - *Expo Entrepreneurs* rassemble tous les acteurs d'aide à l'entrepreneuriat dans le même événement
 - *Bonjour Startup Montréal* vise le regroupement des incubateurs, accélérateurs et fonds d'investissement sous une même représentation afin de renforcer le milieu des *startups*

- En économie sociale, les initiatives ont été globalement construites avec les acteurs de l'écosystème dans une approche partenariale et pluriannuelle. Lorsque la crise de la COVID-19 a débuté, ce travail de présence sur le terrain avec l'ensemble de l'écosystème a permis de mobiliser rapidement une table en économie sociale pour cerner les besoins des entreprises et contribuer à l'élaboration des plans d'urgence et de relance de la Ville

Effet de levier

Certaines initiatives de la Ville ont eu des retombées indirectes autres que les cibles prévues. Le soutien offert aux entreprises d'économie sociale a permis d'une part d'atteindre des objectifs de développement économique traditionnels tels que la création d'entreprises et d'emplois ou encore le développement de compétences entrepreneuriales, et d'autre part d'avoir un impact social en contribuant à la réalisation des activités à vocation sociale des entreprises soutenues.

Dans plusieurs projets à impacts économiques importants, l'implication de la Ville a été nécessaire à leur réalisation. Parmi ces projets, on cite Expo Entrepreneurs, Bonjour Startup Montréal, la Mission économique de l'économie sociale au Global Social Economy Forum (GSEF) de Bilbao en 2018. On peut également nommer le projet Entreprendre Ensemble qui vise à mieux accompagner les futurs entrepreneurs de certains arrondissements ainsi que les projets d'accompagnement d'entreprises des ICC tels que les Parcours entrepreneuriaux Montréal SXSW, EFFET Québec et Synapse C.

La participation de la Ville à la structuration de l'organisme La Cantine pour tous et au développement de sa capacité de production et de distribution, par l'entremise de services de mutualisation, est aussi un exemple concret de l'effet de levier de la Ville sur une initiative de l'écosystème. Grâce à cette participation, l'organisme a réussi à fournir 9 420 dîners abordables dans trois écoles s'inscrivant dans un projet pilote.

Optimisation et efficience

Plusieurs conclusions tirées des initiatives mises sur pied montrent leur efficience et ont le potentiel de générer des effets a posteriori. Plus concrètement :

- Les participants aux parcours de la Ville font état de leur satisfaction vis-à-vis des services proposés :
 - 95 % des répondants sont plutôt ou tout à fait en accord avec l'affirmation que les parcours ont eu un impact sur eux, un an après la fin de leur participation
 - 96 % affirment que leur capacité à reproduire les apprentissages est très élevée
- Grâce au parcours Développement durable et à ses partenaires, l'entreprise Maçonnerie Gratton a réussi à trouver une façon de récupérer les briques des bâtiments. Cette innovation de rupture dans le secteur de la construction a permis à l'entreprise de devenir leader de son secteur, mais également de contribuer à l'économie circulaire, et de conserver une partie du patrimoine urbain de Montréal
- La mobilisation de l'écosystème est également un impact a posteriori qu'on retrouve dans la plupart des initiatives, comme dans le projet Entreprendre Ensemble. En effet, malgré des réalités très différentes, les partenaires se sont mobilisés pour partager leur expérience et faire collectivement avancer le projet dans une perspective d'amélioration continue

3.4 Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 Entreprendre Montréal Plan d'action en entrepreneuriat	2 185 234 \$	2 880 076 \$	4 513 816 \$	3 274 156 \$	2 765 255 \$	15 618 537 \$
 Tisser Montréal Plan d'action en innovation sociale	109 155 \$	390 969 \$	2 712 130 \$	506 091 \$	760 122 \$	4 478 467 \$
Total	2 294 389 \$	3 271 045 \$	7 225 946 \$	3 780 247 \$	3 525 377 \$	20 097 004 \$



4

Miser sur le savoir et le talent

Dans le cadre de la réalisation de la Stratégie Accélérer Montréal, la Ville a mis en œuvre le plan d'action **Miser sur le savoir et le talent** (Inventer Montréal). Il s'agit d'un train de mesures concrètes favorisant la réalisation de priorités ciblées dans le cadre de la stratégie tout en capitalisant sur les nombreux atouts des entreprises montréalaises, des établissements d'enseignement supérieur (ÉES) et d'autres acteurs clés des écosystèmes du savoir et du talent:

- Solidifier les liens entre la Ville de Montréal, les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur
- Créer un maillage entre les entreprises et les talents disponibles, notamment dans la population issue de la diversité culturelle
- Soutenir des projets axés sur le développement des talents pour appuyer la performance des entreprises

4.1

Suivi des résultats

Globalement, plusieurs indicateurs de résultat permettent d'évaluer les réalisations en ce qui a trait au savoir et au talent.

Savoir

SÉRI, ateliers en conseil scientifique, Causeries grand public

388

chercheurs mobilisés
dans le cadre des
activités du CRUM



57

élus mobilisés
dans le cadre
des activités du CRUM



457

représentants de la
Ville (fonctionnaires)
mobilisés dans le cadre
des activités du CRUM



3

rencontres ayant eu lieu
grâce à la Table des ÉES³⁶



6

événements organisés,
visant le maillage
entreprises-chercheurs



1^{re}

municipalité au Québec
pour organiser des ateliers
en conseil scientifique
aux élus



2

rencontres avec le comité
sur le développement
de l'Est



6

ateliers en conseil
scientifique aux élus³⁷
organisés à la Ville depuis
2019 (14 chercheurs de
6 ÉES, 57 élus de la Ville
de Montréal)



1 230

experts chercheurs,
dirigeants d'entreprises et
professionnels de la Ville
mobilisés dans le cadre
de 6 éditions SÉRI



Talent (Appels à projets)

3

nombre des appels
à projets lancés



190 k\$

coût moyen
des projets



13

projets soutenus dans le
cadre des programmes
Accélérer les Talents et
Agir pour les Talents
financés pour un maximum
de 24 mois



320

entreprises ont
bénéficié des appels
à projets (directement
ou indirectement)



plus de

3200

professionnels/personnes
visés/soutenus par les
cours, programmes de
formation, webinaires



plus de

1910

heures de formation
offertes dans le cadre
des appels à projets



36 La Table de l'enseignement supérieur constituée en 2018 regroupe les représentants (recteurs ou directeurs) de l'ensemble des ÉES de l'île de Montréal.

37 À l'automne de 2019, le Bureau du scientifique en chef du Québec et le CRUM s'associaient pour lancer une série d'ateliers scientifiques destinés aux élu(e)s municipaux.

4.2

Initiatives phares

Dans le but de **Solidifier les liens entre la Ville de Montréal, les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur**, plusieurs initiatives ont été mises en place. Les plus importantes sont :

Carrefour de la recherche urbaine de Montréal (CRUM)

Lancé en mars 2020 par la Ville de Montréal, le CRUM a pour mandat de faire émerger des projets innovants et à fort impact, issus de la collaboration entre les ÉES, le milieu de la recherche et la Ville. Le CRUM constitue un modèle inédit qui vise à apporter des solutions aux enjeux urbains montréalais par la recherche, pilier principal de l'innovation.

Concrètement, les services et les arrondissements de la Ville sont soutenus par le CRUM dans l'élaboration d'initiatives et de projets de recherche avec les ÉES. La valeur ajoutée se traduit notamment par la mise en relation des acteurs, l'expertise dans l'élaboration d'ententes, la valorisation des résultats de la recherche, la veille sur différentes sources de financement, le montage des projets et la mise en valeur de l'écosystème de l'enseignement supérieur.

SÉRI Montréal : un dispositif pour stimuler l'innovation

SÉRI Montréal (Synergie Émergente Recherche Industrie/ Institution) est une initiative qui consiste à mettre en relation des experts de divers secteurs (représentants d'entreprises et chercheurs) en les réunissant autour d'une thématique transversale, axée sur l'innovation et la technologie, pour décloisonner les secteurs et briser les silos traditionnels.

Concrètement, SÉRI Montréal, c'est :

- Une structure de gouvernance participative avec une table de partenaires composée de sept universités montréalaises (Université McGill, Polytechnique Montréal, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, École de technologie supérieure, Université Concordia et Institut national de la recherche scientifique) et d'un représentant des Fonds de recherche du Québec

- Une approche thématique transversale innovante qui favorise le décloisonnement des secteurs traditionnels et des disciplines professionnelles
- Des conférences de pointe sur des sujets variés
- Des vitrines technologiques qui permettent aux chercheurs de présenter leurs expertises, leurs recherches et leurs projets de manière vulgarisée
- Des activités de réseautage
- Des invitations individuelles et personnalisées en fonction du thème de chaque édition

SÉRI 6 «Logique, éthique, esthétique» Édition Entreprises (novembre 2018)

5
conférences

16
vitrines technologiques

85 %
taux de satisfaction

130
rendez-vous d'affaires

180
participants (83 représentants
d'entreprises, 76 chercheurs universitaires,
11 représentants de centres de recherche)

94
organisations (82 entreprises,
7 universités, 5 centres de recherche)

**SÉRI 7 «Végétalissime»
Édition Ville (mai 2019)**

5
conférences

18
vitrines
technologiques

93 %
taux de satisfaction

115
collisions d'idées³⁸

271
participants (95 représentants
de la Ville, 149 chercheurs universitaires,
9 représentants de centres de recherche,
5 représentants d'autres organisations
publiques)

45
organisations (26 directions/
arrondissements/services de la Ville,
7 universités, 8 centres de recherche,
4 organisations publiques)

**SÉRI 8 «La vision sous toutes ses formes»
Édition Entreprises (novembre 2019)**

5
conférences

14
vitrines
technologiques

92 %
taux de satisfaction

118
collisions d'idées

204
participants (99 représentants
d'entreprises, 80 chercheurs universitaires,
25 représentants de centres de recherche)

93
organisations (63 entreprises,
7 universités, 23 centres de recherche)

³⁸ Il s'agit de rencontres entre des experts de différents milieux et le transfert des innovations vers l'industrie et les municipalités au moyen de conférences, de vitrines technologiques et d'activités de réseautage.

Répertoire d'expertises et de solutions urbaines

Le Répertoire d'expertises et de solutions urbaines consiste en une plateforme interactive pour les chercheurs et le personnel de la Ville. Cet outil, en cours de développement permettra de rassembler les expertises de la communauté scientifique et de brosser un portrait des collaborations de recherche. Il permettra également de recenser les résultats de la recherche tels que les rapports, les cartographies et les données de recherche. Ce nouvel outil fédérateur agira comme une bibliothèque et un dépôt de données et d'informations reliées aux activités de recherche afin de favoriser l'émergence de solutions aux enjeux urbains. Cette plateforme veut renforcer la collaboration entre les ÉES et la Ville et permettra d'accroître l'efficacité des interventions urbaines grâce à une meilleure diffusion de l'information, des intérêts de toutes les parties prenantes et des résultats de recherche.

Afin de **Créer un maillage entre les entreprises et les talents disponibles, notamment pour la population issue de la diversité culturelle**, plusieurs initiatives ont été mises en place. Les plus importantes sont :

Appel à projets «Accélérer les talents»

En 2019, la Ville a proposé aux acteurs de son territoire de collaborer autour de solutions concrètes, originales et mesurables répondant aux problématiques et aux besoins des entreprises montréalaises en matière de recrutement, d'intégration et de développement des talents, et d'accès à des compétences du futur.

L'appel à projets «Accélérer les talents», lancé à deux reprises, a pu mobiliser plusieurs écosystèmes (du savoir, d'affaires, de soutien à l'emploi, de la Ville, etc.) par la mise en œuvre de projets novateurs ciblant le développement des compétences, la requalification et le rehaussement des compétences des travailleurs fragilisés afin de leur permettre de saisir des occasions d'emploi présentes dans le territoire. Le système de pointage utilisé lors de la sélection des projets favorise les projets dont les bénéficiaires sont issus de la diversité.

Le comité Ad-Hoc de concertation pour l'emploi a été créé afin de soutenir le programme. Il rassemble des représentants du Service du développement économique de la Ville de Montréal, de Services Québec, de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), de PME MTL Centre-Ville et de HEC Montréal.

165

**entreprises ont bénéficié
des appels à projets
(directement ou
indirectement)**



1 160

**heures de formation
et mentorat offerts
dans le cadre des appels
à projets**



153 k\$

coût moyen des projets



plus de
1 632

**professionnels/personnes
visés/soutenus par les
cohortes, les cours et les
ateliers de formation**



8

**projets soutenus
par les éditions
de 2019 et 2020**



Afin de **soutenir des projets axés sur le développement des talents pour appuyer la performance des entreprises**, plusieurs initiatives ont été mises en place. Les plus importantes sont:

Appel à projets «Agir pour les talents»

L'appel à projets «Agir pour les talents», lancé en période de crise sanitaire, cible spécifiquement les projets collectifs afin de combler les besoins en compétences névralgiques des entreprises montréalaises, des OBNL de soutien aux entreprises et des travailleurs montréalais fragilisés par la crise afin de leur permettre une pleine participation à la relance économique.

Les projets soutenus, évalués en collaboration, entre autres, avec les représentants du Service des ressources humaines de la Ville de Montréal, cherchent à répondre aux objectifs spécifiques:

- Compétences névralgiques pour la reprise: combler les besoins stratégiques en compétences des entreprises, des OBNL de soutien aux entreprises et des travailleurs autonomes des créneaux porteurs ou en transformation afin de soutenir leur compétitivité
- Appui aux secteurs dépendants de la présence des employés sur le lieu de travail: mettre en œuvre des stratégies qui aideront à consolider les emplois, à faciliter la transition des employés vers des emplois valorisants ainsi qu'à favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et la mobilité interentreprises
- Valorisation des profils: faciliter l'intégration et la rétention en emploi des travailleurs et des chercheurs d'emploi montréalais se trouvant en processus ou ayant terminé un processus de requalification ou de rehaussement des compétences

155

entreprises ont bénéficié des appels à projets (directement ou indirectement)

1 575

professionnels/personnes mobilisées dans les cohortes, les cours et les ateliers de formation

5

nouvelles formations ou cours développés

plus de 752

heures de formation offertes dans le cadre des formations, des ateliers et de l'accompagnement

5

projets soutenus (dont 4 projets dont le porteur est un établissement d'enseignement du niveau collégial)

190 k\$

coût moyen des projets

19,8

mois de durée moyenne d'un projet

4.3

Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs

Cohérence et complémentarité

De manière générale, les initiatives mises en œuvre par la Ville de Montréal ont été complémentaires aux initiatives du gouvernement du Québec ainsi que d'autres acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais.

Les ateliers en conseil scientifique, inspirés de la formule déjà en place depuis 2015 à l'Assemblée nationale du Québec, représentent un exemple concret de la cohérence des initiatives mises en œuvre. Ces ateliers sont organisés en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et, plus particulièrement, avec Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec. Montréal fait d'ailleurs figure de précurseur à ce titre en étant la première municipalité du Québec à organiser de telles rencontres structurées entre les scientifiques et les membres d'un conseil municipal.

En ce qui concerne les appels à projets « Accélérer les talents » et « Agir pour les talents », une table Ad-Hoc de concertation a été mise en place pour le suivi des programmes. L'implication d'autres partenaires clés a assuré la complémentarité et le bon fonctionnement : le Conseil emploi métropole (participation au jury, participation au montage financier des projets alignés sur leur stratégie), Emploi-Québec (financement de la table Ad-Hoc), Observatoire compétences-emplois (conseil stratégique et veille sur le marché de l'emploi).

Partenariat et concertation

La majorité des initiatives mises sur pied dans le cadre des plans d'action avaient un caractère collectif. Celles-ci ont permis de mobiliser de nombreux chercheurs, élus, fonctionnaires de la Ville, dirigeants d'entreprises et membres du personnel des organismes de l'écosystème de la recherche et de l'innovation. À titre d'exemple :

- Les appels à projets ont permis de mobiliser un nombre impressionnant de parties prenantes et même de générer de nouveaux partenariats
- Des collaborations sur la science urbaine et le conseil scientifique avec les villes de Barcelone et de Paris ont vu le jour à la suite de la participation de la Ville au Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements (INGSA) et au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI) à l'automne de 2021

- Les ateliers de design thinking, visant à élaborer un répertoire d'expertises et de solutions urbaines, ont été marqués par la participation de 11 chercheurs, 4 groupes de recherche, 7 représentants des bureaux de la recherche et 18 représentants de la Ville

Effet de levier

Les initiatives de la Ville en matière de savoir ont aussi eu des retombées indirectes. On peut citer, entre autres, la participation de la Ville par le biais du CRUM à plusieurs programmes de recherche, notamment le programme de subvention Visage municipal du FRQNT.

Ce programme a permis le financement d'un projet³⁹ de recherche mis en œuvre au sein d'un partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Ce projet a obtenu un financement maximal de 100 000 \$ pour 2 ans et pour chaque dollar investi par la Ville, 2,50 \$ ont été investis par le FRQNT.

En ce qui concerne le volet talent, l'effet de levier créé par la Ville s'est traduit par la création d'écosystèmes de collaboration. En effet, le fonctionnement même des appels à projets permettait d'engendrer la participation et la collaboration d'une multitude d'acteurs de l'écosystème du talent. De plus, ces collaborations ont permis, d'une part, d'identifier des pratiques nouvelles afin d'attirer, de retenir et d'intégrer la main-d'œuvre et, d'autre part, de mobiliser des ressources supplémentaires pour propulser les solutions proposées.

Optimisation et efficience

Plusieurs des initiatives mises sur pied ont contribué à générer des investissements et des impacts supplémentaires a posteriori. À titre d'exemple, notons SÉRI « Entreprises », un lieu où plusieurs partenariats se sont concrétisés entre les milieux de la recherche et de l'industrie tels que le partenariat entre la SAT et D-Box. Celui-ci a pris la forme d'une collaboration, pour la première fois, autour du développement d'un carreau haptique qui a été présenté au festival Sónar de Barcelone.

³⁹ Biofiltre passif pour la réduction des émissions de GES associées au biogaz appauvri dans les sites d'enfouissement.



4.4 Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 <p>Inventer Montréal Plan d'action sur le savoir et le talent</p>	201 423 \$	778 367 \$	988 017 \$	511 336 \$	832 179 \$	3 311 322 \$

5

Propulser Montréal à l'international

Dans le cadre de l'orientation **Propulser Montréal à l'international**, la Ville a mis en œuvre le plan d'action en affaires économiques internationales (Propulser Montréal). Il s'agit d'un moyen concret de favoriser les priorités ciblées par l'orientation:

- Développer une stratégie pour assurer la présence et le succès des entreprises sur les marchés internationaux
- Contribuer à l'attraction, à l'accueil, ainsi qu'à l'accompagnement de projets d'investissements étrangers

5.1

Suivi des résultats

De manière globale, dans le cadre de la priorité **Assurer la présence et le succès des entreprises sur les marchés internationaux**, les actions mises en place ont permis:

17

missions commerciales organisées ou soutenues



106

entreprises ayant bénéficié d'une mise en réseau



13

événements internationaux d'affaires soutenus



51

experts positionnés dans le cadre de présentations d'initiatives, projets et attraits du Montréal économique



5.2

Initiatives phares

La Ville de Montréal a mis en œuvre un ensemble d'initiatives concrètes visant à **Propulser Montréal à l'international**.

Ces initiatives visent deux principaux objectifs : faciliter l'internationalisation des entreprises montréalaises et renforcer le rayonnement économique de Montréal à l'international. Des entreprises des secteurs prioritaires, des experts sectoriels, et d'autres organismes de nos écosystèmes économiques ont contribué au rayonnement de Montréal dans le milieu des affaires de différents pays. Parmi les initiatives mises en place, on note quatre missions économiques phares :

Mission économique au Japon

La mission a été organisée en 2018, en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et a regroupé une quarantaine de participants des milieux économique, politique, académique, touristique et culturel. La mission a eu comme toile de fond :

- Le vol inaugural de la nouvelle liaison aérienne directe entre Montréal et Tokyo le 1^{er} juin 2018
- Le 90^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon
- Le 45^e anniversaire de la présence de la Délégation générale du Québec à Tokyo
- Le 20^e anniversaire du jumelage entre les villes de Montréal et d'Hiroshima

Au total, 25 entreprises ont participé à la mission, et des partenaires comme Montréal International (MI), Aéro Montréal et Écotech Québec s'y sont joints. Deux ententes du milieu universitaire ont été signées et l'ouverture de l'entreprise montréalaise Mnuho à Tokyo a été annoncée. Cette mission a permis de positionner les entreprises montréalaises sur le marché japonais, le deuxième plus important marché d'Asie. La mairesse de Montréal et les participants de la mission ont établi des contacts avec des partenaires clés et ont bénéficié d'une grande visibilité lors de ce séjour.

Mission économique en Californie

En novembre 2018, la Ville de Montréal a organisé conjointement avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec et la SODEC une mission économique en appui à l'industrie du cinéma et de la télévision. Sous le thème « Accélérer le développement des secteurs du cinéma et de la télévision et de la mobilité durable », cette initiative a été l'occasion de renforcer les liens avec des acteurs importants du milieu et d'aider l'industrie montréalaise à poursuivre sa croissance.

Les retombées économiques de cette initiative ont été constatées dès l'année suivante. En effet, 8 studios américains ont tourné une dizaine de projets à Montréal (5 séries et 5 films), générant des revenus estimés à près de 118 M\$.

À noter que cette mission a mobilisé une trentaine d'acteurs clés de la production audiovisuelle montréalaise.

Mission économique en Arizona

En avril 2019, la Ville de Montréal a organisé une mission économique à Phoenix, Arizona dans le secteur des véhicules autonomes et du développement économique des Premières Nations. Cette mission fait suite à la venue en février 2018 d'une importante délégation de maires, de représentants du développement économique et de communautés autochtones de l'Arizona qui ont séjourné à Montréal à l'occasion du lancement de la nouvelle liaison aérienne directe d'Air Canada entre Phoenix et Montréal.

Dans le cadre de cette mission, des acteurs clés de l'écosystème économique montréalais comme ceux de la ville de Phoenix ont manifesté leur intérêt pour des collaborations et des échanges d'expertise. À titre d'exemple, du côté de la Ville de Phoenix, l'entreprise TuSimple spécialisée en installation de systèmes de navigation autonome sur des camions a exprimé son intérêt pour l'expertise de l'écosystème de Montréal en matière de machine learning. Du côté de Montréal, la STM a manifesté un intérêt pour des technologies déployées dans une zone de tests de véhicules connectés.

À noter que cette mission a mobilisé une vingtaine de personnes dont 4 représentants du volet développement économique des Premières Nations.

Mission économique au Web Summit de Lisbonne

En novembre 2019, en collaboration avec le MEI, la Ville de Montréal a organisé une mission commerciale conjointe à Lisbonne au Portugal, à l'occasion du Web Summit, la plus grande conférence technologique en Europe. Cette mission dédiée aux *startups* technologiques a également mobilisé plusieurs autres acteurs économiques québécois, dont le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ), les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et MI.

L'achalandage élevé aux kiosques de la Ville de Montréal a eu des répercussions positives sur les *startups* pouvant valider et améliorer leur argumentaire de vente, et même avoir une preuve de concept à l'international.

Au total, 8 *startups* montréalaises ont profité de l'espace de promotion offert par la Ville et ont exprimé un haut degré de satisfaction quant à leur expérience et aux occasions d'affaires ayant découlé de leur participation.

Entente Montréal – Toulouse métropole

En 2021, Montréal et Toulouse se sont entendues pour développer ensemble des projets de coopération sur les thématiques principales suivantes :

- Aérospatiale
- Intelligence artificielle (en particulier dans les domaines de l'aérospatial, de la santé et de valorisation de données)
- Industries créatives et culturelles
- Tourisme

La signature de cette entente est le produit des discussions entre le Service du développement économique de la Ville de Montréal et les représentants de Toulouse Métropole.

5.3

Conformité de la mise en œuvre aux principes directeurs

Cohérence et complémentarité

Les actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'action en affaires économiques internationales étaient complémentaires aux initiatives mises sur pied par le gouvernement du Québec ainsi que par d'autres acteurs de l'écosystème économique montréalais.

La Ville a contribué activement aux missions commerciales à l'étranger, organisées dans le cadre d'événements d'affaires internationaux tels que Viva Tech Paris, Web Summit de Lisbonne, Collision Toronto et South by Southwest (SXSW). Son rôle complémentaire consiste en la création de synergies avec d'autres paliers gouvernementaux et à éviter les silos. À titre d'exemple, dans le cas de Viva Tech Paris 2019, la Ville a collaboré avec le gouvernement du Québec pour offrir un espace dédié aux entreprises montréalaises afin de promouvoir et de présenter leurs produits et innovations. Elle a aussi préparé des séances de rencontres, panels et sessions de maillage pour les entreprises montréalaises dans le cadre de la Maison du Canada à l'événement SXSW 2019, en collaboration avec Export Québec (rebaptisé Investissement Québec International) et Téléfilm Canada.

Partenariat et concertation

Dans le cadre des initiatives visant l'internationalisation des entreprises et le rayonnement international du Montréal économique, la mobilisation des partenaires et la concertation ont été des facteurs clés du succès.

La préparation de missions économiques et l'implication de la Ville dans les événements d'affaires internationaux tenus à Montréal demande une coordination et une collaboration avec les partenaires internes et externes. La Ville travaille très étroitement avec le MEI, MI, la CCMM, les Délégations du Québec à l'étranger, Bonjour Startup Montréal, les organisations sectorielles (ex. : Centech, La Piscine, etc.) pour optimiser les retombées de la participation des entreprises aux activités de développement à l'international. Globalement, l'atteinte des objectifs visés est due au fort degré de mobilisation et de concertation par la Ville. En effet, dans chacun des projets, celle-ci a mobilisé plusieurs partenaires de l'écosystème économique et international de Montréal.

Effet de levier

Certaines initiatives de la Ville ont eu des retombées indirectes, autres que les cibles prévues. On peut citer :

- Les projets de tournages cinématographiques évalués à 118 M\$ grâce aux missions économiques faites en Californie
- Les signatures d'ententes de collaboration avec Toulouse (secteur aéro numérique), Marseille (activités économiques internationales diverses) et Los Angeles (secteur de la mobilité)

L'implication de la Ville a été nécessaire pour la réalisation de plusieurs projets clés dont, notamment :

- La mission économique en Californie en 2018
- La mission économique en Arizona en 2019
- La participation d'entreprises de l'agglomération de Montréal dans le cadre du World Summit AI Americas, dont l'accès à des services personnalisés pour l'organisation de B2B
- Le rayonnement du Montréal économique dans le cadre d'événements internationaux d'envergure tels que la Conférence de Montréal, Movin'On, C2 Montréal

En effet, la Ville de Montréal a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de ces initiatives, que ce soit en termes de coordination du programme des missions économiques, de la planification des rencontres entre les organisations clés et entreprises montréalaises avec celles d'autres villes internationales, de l'accompagnement des entreprises et élus tout au long des missions, de l'organisation d'activités ou encore du financement pour la participation des *startups* aux missions/activités.

Optimisation et efficacité

La création d'occasions d'affaires à l'international est un élément incontournable pour la croissance des entreprises montréalaises. La participation aux missions commerciales et aux événements économiques internationaux sont des moyens concrets permettant d'y parvenir. Il s'agit d'établir des ponts afin de faciliter les connexions et de créer des opportunités pour les entreprises montréalaises⁴⁰.

La Ville mène par ailleurs un certain nombre de sondages afin, entre autres, de mesurer l'efficacité de ses initiatives. Selon les résultats des sondages, il ressort clairement :

- Un niveau élevé de l'utilité des initiatives de la Ville pour les différents acteurs soutenus
- Un taux de satisfaction élevé des entreprises quant à leur participation aux différentes initiatives mises sur pied

5.4 Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 Propulser Montréal Plan d'action en affaires internationales	530 861 \$	521 030 \$	481 407 \$	203 093 \$	57 000 \$	1 793 391 \$

⁴⁰ À noter que l'évaluation des retombées, notamment en termes monétaires, pourrait s'avérer difficile puisque les entreprises participantes sont généralement réticentes à l'idée de partager des informations financières stratégiques.



Plan d'action en design (Créer Montréal) – Un plan transversal

Dans le cadre de la Stratégie Accélérer Montréal, la Ville s'est fixée comme priorité d'**Améliorer les processus d'octroi de la commande municipale, notamment en design et en architecture.** Pour y parvenir, le plan d'action en design (Créer Montréal) a été mis en œuvre.

Suivi des résultats

21

**concours et panels d'experts
(10 concours et 11 panels)**

66

**appels à participation nationaux
et internationaux relayés auprès
des designers montréalais représentant
autant d'occasions de concourir et
de rayonner dans le Réseau des villes
créatives de l'UNESCO**

673 k\$

**ventes générées par les designers
«meilleurs vendeurs» des éditions
du catalogue d'objets cadeaux
CODE SOUVENIR MONTRÉAL**

Initiatives phares

Laboratoires de design COVID-19

Dans le contexte de la COVID-19, le Bureau du design a accompagné des projets en arrondissement, sur des artères commerciales qui présentaient des enjeux d'occupation du domaine public par le commerce. Ces projets-laboratoires ont permis d'expérimenter de nouveaux usages, notamment en lien avec les espaces de consommation et de ventes extérieures et d'en tirer des solutions déclinables sur d'autres artères à Montréal. Les mandats de services professionnels ont été octroyés par le biais de l'appel de qualification «Repenser l'espace public». À la fois innovant et inclusif, cet appel n'était pas lié à un appel d'offres, à un contrat ou à un projet en particulier, mais à plusieurs projets-laboratoires potentiels. Il a favorisé l'ouverture des contrats municipaux aux designers et aux architectes montréalais, incluant ceux de la relève, dans un contexte d'urgence et de déploiement rapide des interventions.



74 équipes réunissant **153** entreprises montréalaises ont déposé leur candidature en moins de **2 semaines** et, parmi ces dernières, **57 équipes** regroupant **76 entreprises** différentes se sont préqualifiées. La valeur totale de ces contrats totalise plus de **1,08 M\$**.



Conformité de la mise en œuvre

Cohérence et complémentarité

Les initiatives découlant du plan d'action en design sont cohérentes et complémentaires à des initiatives menées tant par différents paliers gouvernementaux que par des acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais. Parmi ces initiatives, mentionnons :

- L'adoption de l'Agenda montréalais 2030 en design et en architecture précédait les travaux d'élaboration de la Stratégie nationale d'architecture aujourd'hui intégrés au projet de Politique nationale d'aménagement et d'architecture. La documentation rassemblée par la Ville a été échangée avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de faciliter leur travail. De façon similaire, le travail de développement des concours et des autres processus qualité en design a balisé cette pratique afin de faciliter les approbations par le MAMH
- Les travaux de développement de la boîte à outils permettant de mieux orienter, informer et délimiter aux abords des chantiers servent de modèle pour les projets d'infrastructures majeurs réalisés sur le territoire de la Ville, dont les travaux du ministère des Transports du Québec (MTQ). Le leadership assuré par la Ville dans la mitigation des impacts d'un chantier vise à assurer la vitalité économique des quartiers adjacents dans une période où plusieurs organismes publics réalisent des projets à Montréal

Partenariat et concertation

Le degré de mobilisation et de concertation des organismes auprès de tiers est assez élevé, et d'ailleurs cet élément représente une partie importante de l'élaboration de l'Agenda montréalais 2030. Cette élaboration reposait sur un vaste processus de consultation et de concertation autant à l'interne de la Ville de Montréal qu'à l'externe. Ainsi, en plus des représentants de tous les services et des arrondissements qui constituaient le comité d'élaboration, la consultation externe a impliqué la tenue d'un événement de consultation publique avec 150 participants, la mise en ligne d'un sondage avec 146 répondants à l'intention des professionnels et la mise en ligne d'outils de sondage interactifs par la plateforme réalisonsmtl.ca avec ses 4 500 visiteurs et 537 participants.

Effet de levier

La mise en œuvre des concours de projets par la Ville de Montréal possède un effet de levier important pour les firmes de design et d'architecture lauréates, notamment en raison de la forte visibilité nationale et internationale des projets qui en sont issus. Par exemple, la firme d'architecture Kanva, lauréate de deux concours de design et d'architecture (Vivre le chantier Sainte-Catherine et le projet Migration du Biodôme), a été récompensée par divers organismes nationaux et internationaux pour l'excellence en design de ces deux projets. Elle a également profité d'une forte visibilité médiatique avec des publications dans de prestigieux magazines spécialisés dont MetropolisMag. La réalisation de ces projets lui a donc permis d'accroître sa crédibilité et sa visibilité afin de devenir l'une des firmes d'architecture les plus importantes de Montréal.

De même, la réalisation de concours anonymes a permis à certaines firmes de la relève d'obtenir leur premier contrat public et ainsi de maintenir leur croissance tout en assurant une diversification des fournisseurs en design et en architecture dans les appels d'offres traditionnels.

Optimisation et efficience

L'action du Bureau du design dans le cadre du plan d'action Créer Montréal repose sur l'idée qu'un faible investissement envers la qualité en design réalisé tôt dans le processus de planification d'un projet génère de fortes retombées en termes de durabilité, de pérennité, de satisfaction des usagers, de réduction des coûts d'entretien et d'attractivité globale de la Ville.

Le développement de la Boîte à outils pour mieux informer, diriger et délimiter aux abords des chantiers publics de la Ville de Montréal était l'une des actions phares du plan d'action Créer Montréal. Les réalisations ont permis de documenter les pratiques et de prototyper des interventions. Les apprentissages tirés de ces prototypes ont été formalisés par le développement d'outils d'aménagement et de gestion des abords de chantiers qui sont aujourd'hui mis en œuvre pour tous les chantiers municipaux. Cette initiative permet de mieux faire connaître les projets de la Ville ainsi que d'améliorer l'expérience usager à leur pourtour (par exemple, l'orientation des piétons sur les artères commerciales) générant ainsi un impact positif sur le maintien de l'activité économique commerciale pendant les travaux.

Cadre financier (PEC seulement)

PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
 Créer Montréal Plan d'action en design	0 \$	32 743 \$	0 \$	0 \$	0 \$	32 743 \$

03

Évaluation des mesures d'urgence et des plans de relance

1

Mesures d'urgence

En mars 2020, la Ville de Montréal a très rapidement déployé des mesures permettant aux entreprises, aux commerces et aux OBNL de faire face à la crise. Elle a constamment ajusté cette aide en fonction des mesures sanitaires déployées au cours des deux dernières années. Ces mesures ont grandement contribué au maintien de l'activité économique.

1.1

Portrait des mesures

Dans le cadre de la priorité **Solidifier la première ligne de services aux entreprises PME MTL**, les actions mises en place ont permis l'atteinte des résultats suivants :

TAXE FONCIÈRE

Report du deuxième paiement de taxes foncières d'un mois.

MORATOIRE SUR LES PRÊTS DE PME MTL

Moratoire automatique de six mois sur le capital et les intérêts aux entreprises privées et d'économie sociale qui détiennent des prêts des fonds PME MTL, Fonds locaux de Solidarité et Fonds de commercialisation des innovations. Prise en charge des intérêts par la Ville.

LIGNE ET FORMULAIRE AFFAIRES MONTRÉAL

Mise sur pied d'une équipe pour répondre aux besoins des entreprises et les diriger vers les bons programmes d'aide.

FONDS DE CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES (FCAC)

Subventions pour aider les entreprises à réaliser un projet d'affaires en lien avec la consolidation ou la reprise de ses activités notamment : numérisation, mise en place du cybercommerce et aménagement physique du lieu d'affaires.

APPEL À LA CRÉATIVITÉ DE NOS ORGANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

1 M\$ pour des projets innovants des organismes de soutien.

PROJET DE LIVRAISON URBAINE ET DE VIRAGE NUMÉRIQUE

- En collaboration avec Jalon MTL et les SDC, mise en place d'un système de livraison urbaine
- Soutien aux commerçants pour favoriser le virage numérique

SOUTIEN OFFERT AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Programmes d'accompagnement des entreprises d'économie sociale :

- Programme Impulsion-Relance du Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM)
- Accompagnement en gestion des ressources humaines et en transformation organisationnelle avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale Action communautaire (CSMO-ESAC)

SOUTIEN AU COMMERCE (ACHAT LOCAL)

- Contribution financière à Tourisme Montréal pour la campagne Relancez l'été
- Appui à l'initiative Le Panier bleu

En plus de l'aide directe, la Ville de Montréal a mis en place, en partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada, des aides financières sous forme de prêts octroyés aux entreprises montréalaises par le biais du réseau PME MTL. Citons à titre d'exemple, le Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), un fonds fourni par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

Le programme favorise l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie. Cette aide a pour objectif de pallier le manque de liquidités causé par l'impossibilité ou la réduction substantielle de la capacité de livrer le produit (bien ou service) ou la marchandise, ou un problème d'approvisionnement en matières premières ou produits (bien ou service).

Afin de soutenir les entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités, un volet a été créé et ajouté au PAUPME. Le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) prend la forme d'un pardon de prêt (aide financière non remboursable).

1.2 Résumé des réalisations

Dans le cadre de la priorité **Solidifier la première ligne de services aux entreprises PME MTL**, les actions mises en place ont permis l'atteinte des résultats suivants:

Programme d'aide
aux petites et moy-
ennes entreprises
(fonds fournis par le
MEI)

1 656
prêts octroyés

712
pardons de prêts
(19 M\$)

Appel à la
créativité

19
contributions
financières
(dont 2 pour
des entreprises
d'économie
sociale)

3 022
entreprises visées
et/ou soutenues

4 057
heures d'accom-
pagnement
offertes

1 535
participants aux
formations

Virage
numérique

413
commerçants
soutenus

1 750
heures
d'accompagne-
ment

près de
1 500
participants à
19 webinaires

plus de
80 %
taux de
satisfaction
(très satisfait)

Livraison
urbaine

90
commerçants
inscrits au projet

plus de
7 000
livraisons

2

Plan de relance économique

Phase 1

La Ville de Montréal a annoncé en juin 2020 un plan de relance économique Phase 1 de 22 M\$ pour faire face à la crise sanitaire et économique. Cette première phase était établie en fonction d'un horizon de six mois, soit jusqu'à la fin de l'année 2020. Certaines mesures se sont également échelonnées jusqu'en 2021.

2.1

Portrait des mesures

Axe 1

METTRE LE COMMERCE AU CŒUR DE LA RELANCE (4,88 M\$)

La Ville de Montréal a déployé des actions afin de stimuler la vitalité des artères commerciales et de soutenir les commerçants. Elle vise aussi à appuyer les SDC pour qu'elles puissent accompagner leur communauté commerciale dans la reprise de leurs activités et développer des projets structurants centrés sur l'expérience client et la distanciation physique.

Mesure 1

Soutenir les SDC et l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Mesure 2

Favoriser la mise en place de nouvelles expériences créatives sur les artères commerciales

Mesure 3

Pérenniser le service de livraison urbaine à vélo décarbonée

Mesure 4

Créer un outil central de données sur l'occupation des locaux commerciaux

Mesure 5

Favoriser l'occupation temporaire ou transitoire des locaux vacants

Mesure 6

Bonifier les campagnes de sociofinancement pour soutenir la reprise des activités commerciales

Mesure 7

Élaborer une politique de la vie économique nocturne

Axe 2

AIDER LES ENTREPRENEURS À FAIRE DES AFFAIRES AUTREMENT (4,87 M\$)

La Ville de Montréal a mis en œuvre des mesures afin de permettre aux entreprises de faire des affaires autrement, soit d'accélérer ou d'envisager des modèles d'affaires plus résilients et qui s'inscrivent dans le cadre de la transition écologique.

Mesure 8

Accroître l'offre d'accompagnement

Mesures 9

Stimuler l'innovation

Mesure 10

Accroître l'appui à l'économie sociale

Axe 3

RÉINVENTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE (10,5 M\$)

En collaboration avec la communauté d'affaires, la Ville de Montréal souhaite réinventer le développement économique de son territoire dans une perspective de résilience, d'inclusion et d'attractivité. En plus de tabler sur le développement et la décontamination de l'Est de Montréal et sur la mise en place de projets structurants, la Ville a mis sur pied de nouveaux programmes d'appui à l'investissement durable et mise sur le développement de zones d'innovation de calibre international sur le territoire montréalais.

Mesure 11

Déployer une stratégie pour favoriser l'économie circulaire

Mesure 12

Accélérer la planification et la décontamination des terrains à vocation économique dans l'Est de Montréal

Mesure 13

Favoriser le développement de pratiques innovantes en aménagement et en mobilité durable

Mesure 14

Lancer le programme d'ateliers d'artistes

Mesure 15

Lancer le programme pour les salles alternatives et les cinémas indépendants

Mesure 16

Appuyer les projets d'occupation transitoire

Axe 4

MOBILISER L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE POUR SUSCITER UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET RENOUVELÉ (1,65 M\$)

La pandémie a montré l'importance de la mobilisation de l'écosystème pour trouver des solutions innovantes en réponse à une crise inédite. La Ville de Montréal a poursuivi ses efforts de mobilisation et de coordination des initiatives du milieu afin que tous les partenaires contribuent à la relance économique de la métropole.

Mesure 17

Appuyer le rayonnement économique international de Montréal et l'internationalisation de ses entreprises

Mesure 18

Lancer et soutenir des projets concrets de création et de partage de données

Mesure 19

Appuyer le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins des entreprises et des travailleurs

Mesure 20

Développer un répertoire d'expertises et de solutions urbaines en collaboration avec le milieu de la recherche

2.2 Résumé des réalisations

Axe 1

Mesure 2

15

espaces publics animés par le biais
d'œuvres artistiques et de créations
numériques

Mesure 6

940

commerçants visés par la campagne
de sociofinancement

648

commerçants ayant reçu une subvention

Axe 2

Mesure 8

785

entreprises/entrepreneurs
en devenir soutenus

Mesure 10

48

entreprises d'économie
sociale soutenues

9210

en accompagnement
personnalisé

Axe 3

Mesure 11

8

partenaires mobilisés, dont Fondation,
Synergie et RECYC-QUÉBEC

Mesure 12

plus de
370 000 m²

(4 millions de pieds carrés) de terrains de
la Ville en processus de décontamination
pour redynamiser l'Est de Montréal

Axe 4

Mesure 18

20

**acteurs mobilisés autour
de la thématique des données
sur les populations vulnérables**

Mesure 20

48

partenaires mobilisés

36

ateliers organisés

Dans le cadre du plan de relance phase 1, le Service du développement économique a contribué⁴¹ au développement de la politique d'approvisionnement local et responsable avec le Service de l'approvisionnement. En effet, la Ville de Montréal a le pouvoir de contribuer, par ses achats, à l'innovation et au développement des entreprises de son territoire. La Ville a ainsi procédé à l'adoption d'une nouvelle Politique d'approvisionnement responsable qui renforce et apporte de nouveaux éléments en matière d'approvisionnement responsable. Cette nouvelle politique permet aux PME, qui représentent 99 % des entreprises à Montréal, d'avoir plus facilement accès à ses marchés publics. Elle favorise également les entreprises d'économie sociale ainsi que les fournisseurs locaux, émergents et issus de la diversité. Montréal souhaite ainsi faire affaire avec des entreprises responsables qui réduisent leur empreinte écologique, sans pour autant exclure ses fournisseurs actuels.

La nouvelle politique introduit trois nouveaux types de critères de sélection des fournisseurs :

01

Des critères économiques, comme l'emplacement des entreprises ainsi que la part des produits ou des services conçue, fabriquée ou assemblée localement.

02

Des critères sociaux, comme le respect des normes du travail, l'équité en emploi, l'appartenance au modèle d'affaires de l'économie sociale et la représentation de la diversité au sein des propriétaires ou actionnaires de l'entreprise.

03

Des critères environnementaux, comme la durabilité des produits, les émissions de carbone, la consommation énergétique ainsi que les impacts sur l'environnement et la santé humaine.

⁴¹ Cette contribution inclut le paiement de services professionnels et de ressources humaines pour le service de l'approvisionnement.

3

Plan de la période des Fêtes

Afin de répondre aux enjeux causés par la crise et de soutenir ainsi les Montréalais et les commerçants pendant la période des Fêtes de décembre 2020, moment crucial de l'année, la Ville de Montréal a mis en place six mesures ciblées pour un total de 6 M\$.

3.1

Portrait des mesures

MESURE 1 CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL (1,2 M\$)

- Pour favoriser la consommation locale, la Ville de Montréal a lancé une campagne de promotion s'adressant aux consommateurs par l'affichage extérieur (plus de 200 millions d'impressions), dans les journaux (plus de 10 impressions), à la télévision (plus de 600 000 impressions) et par bannières numériques (plus de 8 millions d'impressions)
- La Ville de Montréal a également soutenu le commerce au moyen d'une campagne de sociofinancement dont les demandes peuvent être faites jusqu'en juin 2021

MESURE 2 LIVRAISON URBAINE (400 k\$)

La Ville de Montréal a entamé plusieurs démarches afin de pérenniser l'offre de livraison durable et mutualisée pour les commerces locaux et pour les restaurants. La plateforme Envoi Montréal en est un exemple. D'autres discussions sont en cours, notamment afin de mettre sur pied un projet pilote pour les restaurateurs.

MESURE 3 PROLONGATION DES HEURES D'OUVERTURE (25 k\$)

Pour faciliter l'application des règles de distanciation physique et répondre aux problèmes de livraisons, la Ville de Montréal a prolongé les heures d'ouverture des établissements commerciaux.

MESURE 4 GRATUITÉ DES STATIONNEMENTS TARIFÉS SUR RUE (1,7 M\$ ESTIMÉS EN PERTE DE REVENUS POUR LA VILLE DE MONTRÉAL)

Pour faciliter l'accès aux commerces, les stationnements tarifés sur rue de la Ville de Montréal ont été gratuits les samedis et les dimanches entre le 14 novembre et le 31 décembre 2020.

MESURE 5 ANIMATION ET AMÉNAGEMENT HIVERNAL (1,17 M\$)

Pour bonifier l'expérience de la clientèle commerciale sur le domaine public, la Ville de Montréal a soutenu la mise en place d'animations et d'aménagements sur les artères commerciales.

MESURE 6 BONIFICATION DU FONDS DE CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES (1,5 M\$)

Le fonds aide les entreprises à réaliser un projet d'affaires en lien avec la consolidation ou la reprise de ses activités, notamment en numérisation et pour la mise en place d'un cybercommerce ou l'aménagement physique du lieu d'affaires.

3.2 Résumé des réalisations⁴²

Mesure 1 Campagne d'achat local

20
contributions octroyées



7
SDC soutenues



1
chambre de
commerce soutenue



1 500
commerçants visés
par la campagne



11
associations commerciales
soutenues



Mesure 2 Livraison urbaine

414
commerçants
inscrits (plateforme
Envoi Montréal)



5 700
livraisons



6 %
des livraisons
en mode décarboné



Mesure 3 Prolongation des heures d'ouverture⁴³

49 %
taux de notoriété
de la mesure



50 %
taux de satisfaction



15 %
des répondants se sont
prévalués de la mesure



⁴² Aucun indicateur de résultat n'est disponible pour la mesure 4.

⁴³ Sondage auprès de 200 commerçants. Il est à noter qu'étant donné les restrictions sanitaires en place, plusieurs commerçants ont trouvé qu'il n'y avait pas assez d'achalandage pour se prévaloir de cette mesure.

Mesure 5

Animation et aménagement hivernal

22
contributions octroyées
aux arrondissements



100 %
taux de satisfaction des
arrondissements à l'égard
des services rendus



100 %
des arrondissements
satisfaits à l'égard de
l'accompagnement
professionnel du Bureau
du design de la Ville
de Montréal



34
contrats professionnels
exécutés (la plupart
par des professionnels
du design)



100 %
d'intention de recourir
de nouveau aux mêmes
designers



Mesure 6

Bonification du fonds de consolidation des activités commerciales

74 %
des fonds attribués en
date du 31 décembre 2020



4

Plan de relance économique Phase 2

Le plan de relance économique phase 2, couvrant l'année 2021, visait à répondre aux besoins les plus criants des entreprises montréalaises dans un contexte de deuxième vague qui générait beaucoup d'incertitudes ainsi qu'une pression accrue sur certains secteurs et acteurs déjà fragilisés lors de la première vague, tout en stimulant les investissements dans les secteurs les plus prometteurs en vue d'une relance résiliente, verte et inclusive. Ce plan doté d'un investissement de 60 M\$ est articulé autour de 10 mesures. Les résultats présentés dans le cadre du Rapport annuel des activités réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 sont également présentés dans les sections suivantes.

4.1

Portrait des mesures

Axe 1

UN SOUTIEN ADAPTÉ AUX SECTEURS FRAGILISÉS (27,8 M\$)

Mesure 1

Une stratégie pour un centre-ville fort et résilient

- Appuyer le dynamisme culturel, commercial et touristique, moteurs de l'économie du centre-ville
- Améliorer l'expérience des visiteurs
- Accompagner la transformation à plus long terme

Mesure 2

Une impulsion pour la vitalité commerciale

- Assurer la vitalité des artères commerciales et soutenir les Sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal
- Se doter d'une stratégie d'acquisition de locaux commerciaux
- Soutenir l'achat local et les activités commerciales, comme la livraison urbaine, le virage numérique et les interventions en design

Mesure 3

Un soutien accru aux industries culturelles et créatives (ICC)

- Soutenir les entreprises du secteur
- Lancer un programme de subvention afin d'aider les salles de spectacles à se numériser et à mieux insonoriser leurs espaces



© Eva Blue - Tourisme Montréal

Axe 2

VERS UNE RELANCE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE (23,7 M\$)

Mesure 4

Un virage vert pour réussir la transition

- Soutenir les entreprises dans la transition vers des pratiques d'affaires écoresponsables et la réalisation de projets réduisant leur empreinte carbone
- Soutenir la transition vers des modèles d'économie circulaire
- Appuyer les initiatives en mobilité durable et l'accessibilité aux pôles d'emploi

Mesure 5

L'économie sociale, une alliée pour la reprise

- Offrir des subventions à la rénovation et à l'acquisition par la bonification du volet Économie sociale du programme Accélérer l'investissement durable
- Appuyer des projets structurants pour répondre aux défis de la transition écologique et de l'inclusion sociale
- Renforcer l'accompagnement des entreprises d'économie sociale
- Mettre sur pied un projet pilote pour encourager les citoyens à investir dans les entreprises collectives par les obligations communautaires

Mesure 6

L'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine

- Mettre sur pied un pôle d'innovation en bioalimentaire axé sur l'économie circulaire
- Accélérer la commercialisation et le développement des initiatives en agriculture urbaine
- Accélérer le développement des marchés publics montréalais et ainsi augmenter l'offre de produits frais

Mesure 7

Le développement du territoire au coeur de la relance de Montréal

- Accélérer le développement du territoire
- Soutenir le développement de pôles et de zones d'innovation
- promouvoir les occasions de développement du territoire et mettre à la disposition de l'écosystème des actifs de la Ville de Montréal

Axe 3

L'HUMAIN ET L'INNOVATION MOTEURS DE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN (8,5 M\$)

Mesure 8

L'innovation au service de la relance

- Soutenir les jeunes pousses, en appuyant les incubateurs et accélérateurs d'entreprises, en soutenant des initiatives de maillages avec de grandes entreprises et des projets dans des secteurs ciblés
- Poursuivre le soutien visant la transformation des modèles d'affaires et le entrepreneuriat
- Structurer les données et les analyses économiques pour renforcer l'intelligence collective et soutenir la relance

Mesure 9

L'humain au coeur de notre économie

- Sensibiliser et outiller l'écosystème entrepreneurial pour répondre aux enjeux de santé mentale des entrepreneurs
- Poursuivre le projet Entreprendre ensemble, qui permet d'aider des personnes plus vulnérables à intégrer le marché du travail par l'entrepreneuriat ou le développement de compétences stratégiques
- Répondre aux besoins en compétences des entreprises montréalaises, tout en soutenant des formations sur mesure pour les personnes en situation de précarité économique, et ce, avec la collaboration des établissements d'enseignement supérieur
- Poursuivre le déploiement de la ligne Affaires Montréal, qui offre un service d'accompagnement et un soutien aux entreprises montréalaises

Mesure 10

Le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international

- Maximiser le maillage d'affaires internationales de nos entreprises et les retombées des missions commerciales
- Renforcer l'attractivité et stimuler le tourisme à l'échelle régionale, nationale et internationale

4.2

Résumé des réalisations

Axe 1 – Un soutien adapté aux secteurs fragilisés

Mesure 1

490

entreprises soutenues

212

partenaires mobilisés

520

restaurateurs soutenus par les projets

41

hôtels ayant participé aux projets

Mesure 2

14 747

entreprises soutenues

15

diagnostics effectués

47

partenaires externes impliqués

7 897

commerces rejoints

12

projets de piétonnisation soutenus avec les arrondissements et en collaboration avec les SDC et les associations

Mesure 3

33

projets soutenus ou accompagnés

675

entreprises soutenues

Axe 2 – Vers une relance résiliente, verte et inclusive

Mesure 4

377

entreprises soutenues

2 232

participants aux événements

55

partenaires mobilisés

Mesure 5

28

entreprises ayant débuté l'accompagnement
(55 entreprises visées par ce projet d'accompagnement mené par le Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal)

70

heures d'accompagnement offertes

Mesure 6

26

projets soutenus ou accompagnés

344

entreprises soutenues

24

formations offertes

Mesure 7

11

secteurs stratégiques ciblés pour le développement du territoire

9

modèles d'affaires en construction de projets développés

25

partenaires mobilisés

14

entreprises soutenues

Axe 3 – L'humain et l'innovation moteurs de la métropole de demain

Mesure 8

565

entreprises accompagnées

94

partenaires mobilisés

4

projets de données en lien avec les populations vulnérables (dont 2 études)

Mesure 9

549

entreprises/entrepreneurs en devenir soutenues

1 727

personnes mobilisées (sensibilisées) à l'entrepreneuriat

83

formations offertes

225

accompagnement personnalisé

10 081

interactions avec les entreprises (par la Lignes Affaires)

Mesure 10

19

partenaires mobilisés

8

événements d'affaires appuyés

183

rencontres B2B

5

solutions innovantes de mise en marché

351

délégations internationales représentées

49

entreprises bénéficiant d'activités de mise en marché



Pôle d'innovation en bioalimentaire

Dans le cadre de la mesure 6, la Ville compte mettre sur pied un pôle d'innovation en bioalimentaire axé sur l'économie circulaire. L'ambition est de faire de Montréal une ville reconnue pour le dynamisme et la créativité de ses entreprises dans les domaines du bioalimentaire et de l'économie circulaire en dotant l'écosystème d'un lieu phare et fédérateur des forces vives de l'industrie au sein d'une dynamique d'innovation, de collaboration et de croissance commune.

Les axes prioritaires sont:

- Soutenir et accompagner les entreprises innovantes
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Consolider la chaîne de valeur locale

La phase 1 correspond au lancement d'un appel à projets pour appuyer les entreprises de ce secteur.

04

Bilan financier 2018-2022

Il est à noter que ce tableau met en évidence les dépenses réellement effectuées ou engagées d'un point de vue financier seulement dans le cadre de la PEC. La Ville de Montréal a prévu d'autres engagements attirés à des projets de 2021 qui se poursuivront en 2022. Ces derniers sont estimés à près de 19,3 M\$ et vont porter les dépenses totales à 148 764 126 \$. De plus, près de 1,2 M\$ sont reportés et sont déjà intégrés dans la planification budgétaire de 2022.

ORIENTATIONS	PLAN D'ACTION	2018	2019	2020	2021	2022-2025 (ENGAGÉ)	TOTAL
Appuyer un réseau performant en développement économique	Maximiser Montréal Plan d'action en entrepreneuriat	3 898 000 \$	16 102 070 \$	19 017 944 \$	16 367 805 \$	15 378 543 \$	70 764 362 \$
	Vivre Montréal Plan d'action en entrepreneuriat	256 217 \$	2 337 737 \$	6 750 725 \$	3 242 354 \$	264 098 \$	12 851 131 \$
Dynamiser les pôles économiques	Bâtir Montréal Plan d'action en entrepreneuriat	262 644 \$	629 954 \$	1 446 233 \$	2 193 396 \$	2 835 174 \$	7 367 401 \$
	Entreprendre Montréal Plan d'action en entrepreneuriat	2 185 234 \$	2 880 076 \$	4 513 816 \$	3 274 156 \$	2 765 255 \$	15 618 537 \$
Stimuler l'entrepreneuriat	Tisser Montréal Plan d'action en innovation sociale	109 155 \$	390 969 \$	2 712 130 \$	506 091 \$	760 122 \$	4 478 467 \$
	Inventer Montréal - Plan d'action sur le savoir et le talent	201 423 \$	778 367 \$	988 017 \$	511 336 \$	832 179 \$	3 311 322 \$
Propulser Montréal	Propulser Montréal - Plan d'action en affaires internationales	530 861 \$	521 030 \$	481 407 \$	203 093 \$	57 000 \$	1 793 391 \$
Créer Montréal -	Plan d'action en design	0 \$	32 743 \$	0 \$	0 \$	0 \$	32 743 \$
Plan d'urgence		0 \$	0 \$	6 035 108 \$	31 646 \$	0 \$	6 066 754 \$
Ressources humaines		945 887 \$	1 799 579 \$	2 215 455 \$	2 219 097 \$	0 \$	7 180 018 \$
Total		8 389 421 \$	25 472 525 \$	44 160 835 \$	28 548 974 \$	22 892 371 \$	129 464 126 \$⁴⁴

44 D'autres engagements, prévues en 2022 estimés à près de 19,3 M\$ vont porter ce chiffre à 148 764 126 \$.

Autres projets structurants



Réhabilitation des terrains contaminés

Le Programme de réhabilitation des terrains contaminés (ci-après nommé le «Programme») est un programme de subventions visant la réhabilitation des terrains contaminés situés sur le territoire de la ville de Montréal qui est entré en vigueur le 26 mars 2019 et qui traduit l'engagement du gouvernement du Québec de mettre en œuvre la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et la réalisation de ses actions. La réutilisation des terrains contaminés constitue un avantage indéniable, tant du point de vue économique que du point de vue environnemental.

Le Programme est un levier financier pour le développement du territoire de Montréal en vue de favoriser la consolidation de son tissu urbain et il s'applique aux projets de réhabilitation et d'investissement des organismes municipaux et des demandeurs privés (personnes physiques ou morales). Ces projets, une fois réalisés, permettront l'atteinte des objectifs suivants :

- Réhabiliter des terrains contaminés situés sur le territoire de la Ville pour y investir à brève échéance (bâtiment industriel ou commercial, habitation ou institutionnel, dont le réseau de l'éducation)
- Favoriser l'utilisation des technologies de traitement éprouvées pour la décontamination des sols in situ
- Favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés

Le programme est doté d'une enveloppe budgétaire globale de 75 M\$ sur 5 ans.

De plus, une enveloppe budgétaire de 100 M\$ est destinée spécifiquement au programme de subventions pour la réhabilitation des terrains contaminés dans l'Est de Montréal.

Au cours de cet exercice, la Ville de Montréal a aussi procédé à la caractérisation environnementale de terrains vacants sélectionnés afin de déterminer la présence de contamination. Au total, 11 terrains municipaux ont fait l'objet d'études environnementales engageant environ 561 424 \$ dont 351 688 \$ ont été dépensés à ce jour.

26

demandes admissibles dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés

2

demandes admissibles dans le cadre du programme de subventions pour la réhabilitation des terrains contaminés dans l'Est de Montréal

Zones d'innovation

Pour la Ville de Montréal, c'est l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal qui regorge d'un potentiel innovant. La création de zones d'innovation et d'autres projets structurants représentent un potentiel économique important, permettant de renforcer le positionnement économique de Montréal dans certains créneaux innovants et d'accroître l'attractivité et le rayonnement international des pôles d'emplois.

Montréal dispose d'une vision claire du développement économique de ses pôles d'emplois, intervient directement dans plusieurs secteurs géographiques clés et propose plusieurs incitatifs afin d'accueillir des projets de développement économique innovants contribuant à la transition écologique.

La création de zones d'innovation et d'autres projets structurants sur l'île de Montréal contribueront à la mise en œuvre de la PEC entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

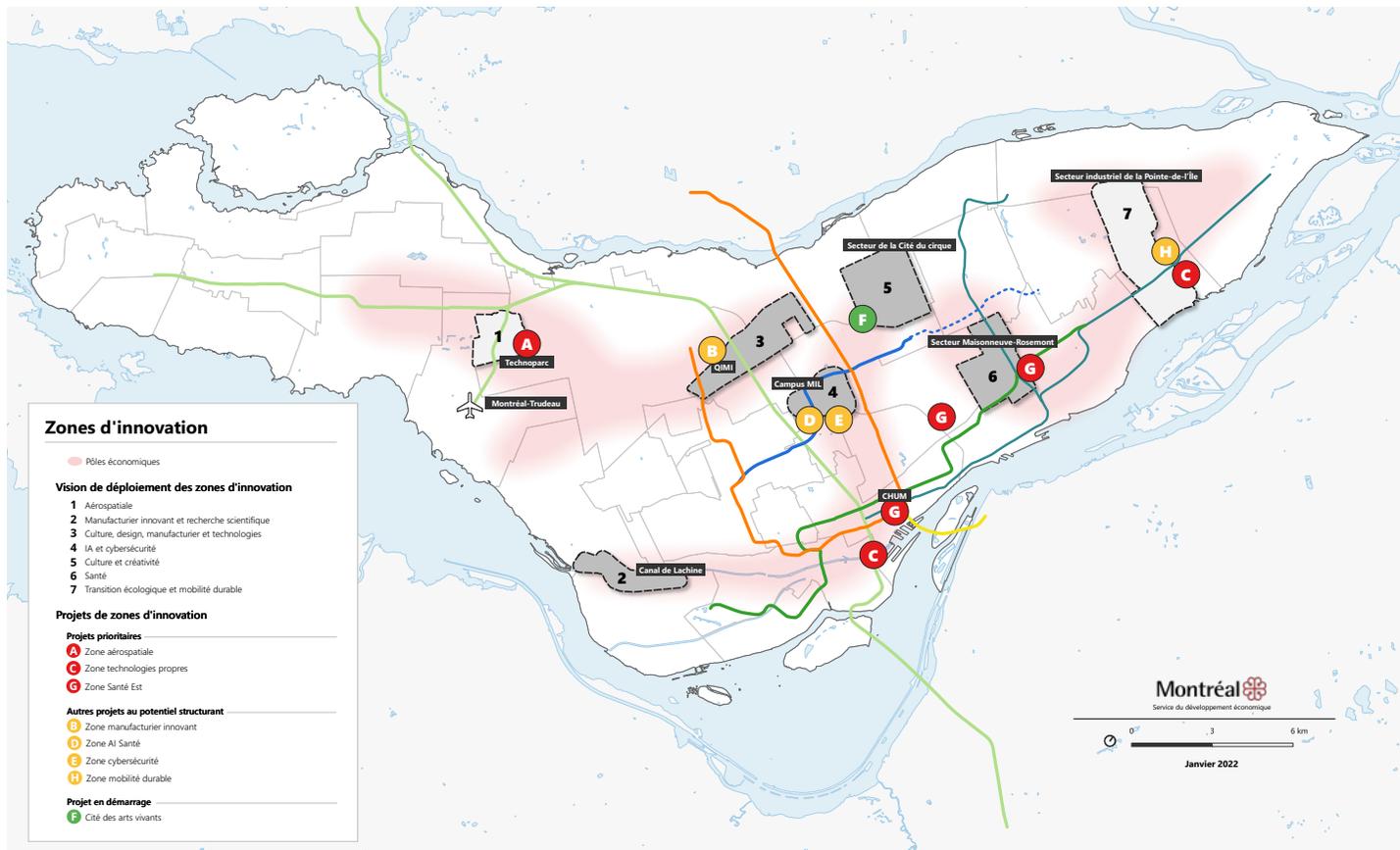
Sept projets de zones d'innovation sont en cours de développement par des regroupements composés d'entreprises, d'institutions d'enseignement et de

recherche, d'organismes paragouvernementaux et d'organisations sans but lucratif et un huitième pourrait voir le jour prochainement:

- CyberZIIIE – Zone d'innovation en cybersécurité
- ZISE – Zone d'innovation en santé de l'Est de l'Île de Montréal
- Zone d'innovation en technologies propres
- ZISTL – Zone d'innovation en manufacturier innovant
- Zone d'innovation IA Santé
- Zone d'innovation en aérospatiale
- Cité de la mobilité durable
- Cité des arts vivants (en démarrage)

Tous ces projets contribueront au développement économique du territoire de la métropole et à l'atteinte des objectifs de la PEC entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Les projets de zones d'innovation concourent au rayonnement des trois pôles économiques de Montréal et de la métropole par les synergies instaurées, le tout en conformité avec les visions de développement énoncées ou en cours d'élaboration.

ZONES D'INNOVATION DANS LE TERRITOIRE ÉCONOMIQUE MONTRÉALAIS





Plan de relance pour le centre-ville

Les impacts significatifs de la pandémie sur l'économie montréalaise ont amené la Ville à être proactive dès 2020 pour apporter un soutien immédiat au centre-ville à travers la mobilisation de l'écosystème en développement économique et la mise en place de tables de concertation avec les autres villes canadiennes afin de trouver des solutions structurantes et durables pour le développement des centres-villes. D'autres initiatives ont été réalisées dans ce contexte :

- Mise en place d'un comité mixte avec les gouvernements du Québec et du Canada pour appuyer le centre-ville de Montréal à court terme
- Étude mesurant les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les centres-villes des six plus grandes villes canadiennes menée par PwC. Cette étude présente des recommandations pour appuyer les centres-villes à court terme et pour accompagner leurs transformations à long terme
- Appui à la publication de l'État du centre-ville, un rapport trimestriel sur les données du centre-ville produit par l'Institut du développement urbain du Québec et Montréal centre-ville, en partenariat avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec

- Plan de relance de 25 M\$ élaboré conjointement par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour le soutien du centre-ville
- Consultations sur l'avenir du centre-ville avec de grands partenaires tenues en mars 2021
- Comité de retour des travailleurs et des étudiants au centre-ville en collaboration avec la Direction régionale de la santé publique, Ivanhoé Cambridge et le soutien de l'Institut du développement urbain
- Table des huit grandes villes canadiennes traitant de diverses thématiques d'intérêt pour la relance des centres-villes canadiens à savoir l'inclusion sociale, la transition écologique, le financement, le développement économique, la transition numérique et la résilience

Compte tenu du contexte sanitaire actuel qui demeure incertain, la Ville étudie d'autres mesures destinées à soutenir les entreprises fragilisées du centre-ville.

Vers des stratégies renouvelées

Le renouvellement de la PEC arrive à un moment crucial. En effet, elle a lieu à la suite de deux années marquées par une crise sanitaire et par des fermetures intermittentes pour certains secteurs d'activités. En plus de cela, des tendances de fond comme les changements dans le l'organisation de travail et la lutte aux changements climatiques ont pris une plus grande ampleur. Il est donc essentiel de renouveler le développement de Montréal et de son cœur économique, le centre-ville, en fonction de ces nouvelles réalités et ambitions.

Stratégie de développement économique renouvelée

Bien que la Stratégie renouvelée 2022-2030 s'inscrive dans la continuité de la Stratégie Accélérer Montréal 2018-2022, elle intègre le nouveau contexte économique et sanitaire, les tendances à venir et constitue un pilier d'exécution de la vision Montréal 2030.

Cette nouvelle stratégie constituera la base de la PEC entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, et permettra de poursuivre la complémentarité en ce qui concerne les actions à mettre en place et le déploiement des fonds requis.

La Stratégie renouvelée vise ainsi trois principaux objectifs :

- Communiquer la vision économique de la Ville de Montréal pour 2030
- Guider les actions de la Ville de Montréal
- Mobiliser l'écosystème économique montréalais

Pour ce qui est de sa mise en œuvre, elle suivra deux principes directeurs :

- Complémentarité et cohérence avec les actions de l'ensemble de l'écosystème
- Transversalité afin d'assurer un meilleur effet de levier sur le développement économique

La Ville mettra en place un plan d'action sur trois années incluant différentes mesures concrètes permettant la réalisation des différentes orientations prévues dans la Stratégie renouvelée et l'atteinte de ses objectifs.

Stratégie renouvelée pour le centre-ville

La Ville se doit aussi de réorienter les actions à entreprendre au centre-ville pour accompagner la transformation du cœur de la métropole. Il s'agit d'assurer la résilience et le repositionnement de centre-ville dans l'échiquier national et international, notamment à travers une stratégie centre-ville renouvelée.

La stratégie centre-ville renouvelée, actuellement en réflexion, se veut :

- **Transversale** – Alignée sur les documents stratégiques portés par la Ville (Montréal 2030, Plan Climat, Plan d'urbanisme et de mobilité, Plan d'action du Vieux-Montréal, etc.)
- **Fédératrice** – Ralliant l'écosystème économique et la société civile à une vision renouvelée du centre-ville qui s'appuie sur les priorités de la Ville
- **Structurante** – Proposant des actions porteuses qui tiennent compte des tendances émergentes et s'appuyant sur les principes de résilience économique et de transition écologique
- **Évolutive** – S'accordant une marge de manœuvre afin de pouvoir tenir compte du haut degré d'incertitude qui teinte l'évolution du contexte et de l'environnement socioéconomique

— Conclusion

La Ville de Montréal fait état d'un bilan très positif de sa Planification économique conjointe 2018-2022. La collaboration avec le gouvernement du Québec a permis d'assurer une meilleure complémentarité, en plus de maximiser l'effet de levier des actions en développement économique.

Cette collaboration a pris beaucoup d'ampleur et s'est renforcée durant la crise sanitaire, où les forces vives de l'écosystème se sont ralliées pour appuyer les entreprises et les secteurs les plus en difficulté. La Ville a redoublé d'efforts et a mobilisé l'ensemble des partenaires et de l'écosystème pour mieux comprendre les besoins et pour mettre en place les mesures les plus adaptées pour soutenir le tissu économique montréalais. Les retombées des initiatives mises en place en témoignent.

La Ville demeurera proactive, innovante et efficiente dans son soutien à ses entreprises et à son écosystème en développement économique. La prochaine planification économique conjointe misera sur la transition écologique, l'innovation, la résilience, l'inclusion et le rayonnement à l'échelle nationale et internationale. La croissance des entreprises et un appui adéquat à leur financement demeureront essentiels pour assurer la résilience économique. La collaboration avec le gouvernement du Québec est primordiale pour assurer le succès de cette transformation.



Bibliographie

1. Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
2. Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada (SC). Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (anciennement ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire [MAMOT]). Pêches et Océans Canada (POC). Revenu Québec (RQ). Compilation: Institut de la statistique du Québec (ISQ).
3. Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
4. Dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles privées et publiques. Institut de la statistique du Québec (ISQ), Enquête sur les projets d'investissement au Québec, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de la Commission de la construction du Québec (CCQ), de Pêches et Océans Canada (MPO), et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS); Statistique Canada (SC), dont l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, l'Enquête des permis de bâtir et le Recensement de l'agriculture, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Montréal 

montreal.ca